

La Lettre de
ProNatura
France





Edito

Mobilisons-nous !!!!

Notre passion est de plus en plus en danger : ProNaturA France a participé à différentes réunions de l'Union Européenne consacrées aux animaux.

Nous y voyons des décisions prises par des fonctionnaires souvent éloignés du terrain, sans réelle connaissance de l'animal. Ils s'apprêtent non seulement à imposer une « liste positive » pour les animaux non domestiques, mais envisagent également de nouvelles réglementations pour les animaux domestiques.

A la demande de la DGAL du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire nous intervenons également au sein du CNRBEA afin de porter votre voix. Mais la situation est grave : nous manquons de bénévoles, de soutien massif et notre message n'atteint que trop peu de personnes. Le grand public, quant à lui, est fréquemment influencé par des groupes extrémistes particulièrement actifs.

Chez ProNaturA, nous sommes convaincus qu'il faut intensifier notre communication notamment auprès du grand public, et en particulier nos jeunes. C'est pourquoi nous multiplions nos interventions en milieu scolaire : nous avons la satisfaction de voir de nombreux élèves découvrir un univers qu'ils ne connaissaient pas et devenir eux-mêmes relais auprès de leur génération souvent orienté en sens inverse.

Pour répondre aux actions incessantes des extrémistes, nous devons nous concilier le grand public : c'est pourquoi nous multiplions notre présence aux expositions et événements en France : notamment à Paris (35 000 visiteurs à Animal Expo en octobre et Animal Zoo en mars.). Nous participons aussi à vos bourses : cela dit, ces événements rassemblent surtout des personnes majoritairement passionnées - rarement plus de 3 000 personnes - alors de nous devons atteindre plus de monde.

Les membres du Conseil d'administration de ProNaturA se dépensent sans compter et font de multiples aller retour souvent, pour ne pas dire toujours, à leurs frais.

Cette année, par exemple, nous étions présents

- Exposition féline de Dammarie-les-Lys - janvier ;
- Exposition avicole de La-Rochette - février ;
- Animal Zoo – Porte de Versailles - mars ;

- Journée de l'Agriculture de Beaucaire - avril ;
- Fête de la biodiversité et la Nature - Fontanes - mai ;
- Journée de la biodiversité - Saint-Gilles - juin ;
- Ouverture du Parc des Perroquets - Drôme - juillet ;
- Exposition à Sorgues (Oiseau Club Avignon) - septembre ;
- Exposition à Portes-Lès-Valence (Oiseau club Drôme Ardèche) - septembre ;
- Congrès Fédéaqua - Biarritz - octobre ;
- Animal Expo – Vincennes - octobre ;
- Exposition ASOR - Oiseau Club Rhône - Usson-la-Forêt - octobre ;
- Exposition avicole Brie-Comte-Robert - novembre ;

Et nous regrettons de n'avoir pu répondre aux invitations des Clubs avicole et oiseaux du Gard, d'Istres, et de Bretagne en raison de dates concordantes. Merci à eux de leur confiance.

Lors de ces événements, nous mettons en lumière le travail essentiel des éleveurs : sélection, conservation des espèces, soins constants aux animaux ... autant d'éléments qui s'opposent clairement aux accusations de « captivité abusive ». Nous démontrons, par, l'exemple notre engagement pour le bien-être animal.

C'est grâce à cette démarche positive que nous espérons faire évoluer le regard porté sur nos activités et réduire la pression qui s'exerce sur l'ensemble de nos pratiques.

Mais pour cela, nous avons besoin de vous.

Chez nous ; le mot « bénévole » a tout son sens : nos seules ressources viennent des adhésions et ce sont souvent les mêmes personnes qui se mobilisent.

N'hésitez donc pas à nous proposer de participer à des manifestations dans votre région, ou à nous y représenter. Nous souhaiterions notamment renforcer notre présence dans l'Ouest et le Grand Est. Nous vous accompagnerons et vous fournirons les informations nécessaires. Parfois, il suffit d'un stand et d'un peu de bonne volonté pour contribuer à défendre notre passion.

Si chacun apporte sa pierre à l'édifice, nous pourrions continuer d'avancer. Dans le cas contraire, la fin est proche, n'en doutez pas.

Mobilisez-vous avant qu'il soit trop tard . Pour vous, pour vos enfants, pour les générations à venir.

Sarah AUSSEIL
Présidente

SOMMAIRE

2 - Édito

3 - Quand l'idéologie et la politique sacrifient le bien-être animal

4 - Le canard Kriaxera : trésor vivant du Pays Basque

7 - *Ptéropogon kauderni* : étoile fragile de la Mer de Célèbes

10 - Arrêté du 11 août 2006 : un texte figé qui menace la cohérence du droit de la biodiversité

12 - Cadre réglementaire et professionnalisation du commerce animalier

13 - La colombophilie gardoise de 1913 à 1929

25 - ProNaturA était invité à « Animal Expo-Animalis show »

28 - Région Île-de-France : bilan d'activité 2025

29 - Élevage amateur en danger

30 - ProNaturA France et FédéAqua défendent les associations et leurs adhérents

32 - Aquarium de Biarritz : une nuit avec les requins



Dauphins déplacés (?)

Orques oubliées

Débats évités

Quand l'idéologie et la politique sacrifient le bien-être animal

La fermeture de Marineland a été saluée comme une victoire historique par les mouvements animalistes. Mais derrière les communiqués triomphants et les déclarations de principe, une réalité s'impose : la décision a été prise sans la moindre réflexion sérieuse sur le devenir des animaux. Aujourd'hui, l'hypothétique projet de transfert des dauphins à Beauval en est la démonstration la plus éloquente.

Jean-Jacques Lorrin

Une décision votée sous pression, mais sans vision

Il faut le dire clairement : le vote de la loi Dombrevail est le produit d'une émotion morale plus que d'une stratégie réfléchie. La pression des associations antispécistes a été massive, et la réponse politique a été rapide, trop rapide, et trop zélée pour ne pas sembler guidée par l'espoir de capter un capital électoral facile. Une majorité de parlementaires a voté cette loi comme on coche une case, soucieux de montrer leur vertu, sans anticiper les conséquences concrètes pour les animaux qu'ils prétendaient défendre.

Le résultat ? Un vide ! Un trou noir décisionnel ! Aucun plan, aucune solution concertée, aucune analyse sérieuse de ce que représente, par exemple pour Marineland, la relocalisation des cétacés captifs.

Des animaux transformés en variable d'ajustement

Aujourd'hui, les dauphins et les orques de l'ex-Marineland sont les victimes collatérales d'une décision politique précipitée. Le transfert des seuls dauphins vers Beauval n'a rien d'un progrès : c'est une opération de rattrapage, menée dans l'urgence, et potentiellement dangereuse.

Déplacer des dauphins, notamment des individus âgés ou fragilisés, n'a rien d'anodin. Le stress du transport, la rupture des liens sociaux, les changements brutaux d'environnement : autant de facteurs qui représentent une épreuve lourde, voire traumatisante. Il est paradoxal - et profondément ironique - que ceux qui ont milité au nom de leur bien-être aient contribué à les placer dans une situation encore plus incertaine.

Un nouveau bassin qui ne change rien

Quant au projet de Beauval, il illustre

l'absurdité de cette série d'improvisations.

On dénonce les delphinariums... mais on projette de construire un nouveau bassin pour accueillir les mêmes animaux, avec les mêmes contraintes, dans un environnement qui ne constitue en rien une avancée éthologique.

Le message politique proclamait : « plus jamais ça ». La réalité est : « exactement la même chose, mais ailleurs ».

Des alternatives ignorées, une expertise balayée

Et pourtant, d'autres options existent. Des projets de refuges marins, déjà expérimentés à l'étranger, offraient une voie plus cohérente, plus éthique, plus respectueuse des besoins des cétacés. Mais ces pistes ont été écartées ou jamais étudiées.

Les experts indépendants ? Écartés.

Les scientifiques spécialisés dans le bien-être des cétacés ? Marginalisés.

Le débat a été confisqué par la pression médiatique et un calcul politique à courte vue.

Quand le symbole prime sur le vivant

Ce dossier est l'illustration parfaite de la tentation de légiférer sous le coup de l'émotion - ou de l'opportunité politique - sans écouter ceux qui connaissent réellement les animaux concernés.

La fermeture de Marineland devait être une victoire morale ; elle risque de devenir un cas d'école de mauvaise politique animale.

À force de vouloir afficher une posture, on en oublie l'essentiel : les orques et les dauphins ne sont ni des symboles, ni des arguments, ni des victoires idéologiques. Ce sont des êtres vivants, sensibles, vulnérables, qui auraient mérité un plan pensé pour eux, pas un transfert improvisé vers un bassin qui

ne résout rien.

Les dauphins transférés... mais pour les orques, le néant

Et pendant que l'on médiatise le transfert des dauphins vers Beauval, un silence troublant persiste : que fait-on des orques ?

Le projet Beauval ne les concerne pas. Cela signifie qu'à Marineland, les orques restent sans solution claire, sans destination annoncée, sans programme de relocalisation, sans horizon défini, bref, dans une impasse institutionnelle.

Pourtant, les orques sont de loin les animaux les plus difficiles à relocaliser : massives, profondément sociales, très exigeantes sur le plan environnemental, fragilisées par des décennies de captivité. Les ignorer ou reporter le problème revient à les abandonner à une incertitude dangereuse car pour des animaux aussi sensibles, chaque mois compte.

Quand il manque du courage, ce sont les animaux qui trinquent

La fermeture de Marineland devait être une victoire morale. Elle pourrait devenir le symbole d'une politique animale de façade : bruyante, vertueuse, mais vide.

Les dauphins seront (peut-être) déplacés dans la précipitation ; les orques demeureront sans avenir clair ; les experts auront été mis à l'écart et les animaux, une fois de plus, auront servi d'étendard, de slogan, de posture.

Il faut le dire sans détour : On ne protège pas les animaux en cédant à la pression ; on ne sert pas leur cause en cherchant des voix. On la sert en cherchant des solutions.

Et rien, dans ce dossier, ne ressemble, à ce jour, à une solution .



Le canard Kriaxera : trésor vivant du Pays basque

Association Kriaxera-Crissadère - Jean-jacques Lorrin

Au cœur des collines verdoyantes du Pays Basque, du sud des Landes et du Béarn, entre les montagnes des Pyrénées et l'océan Atlantique, vit un volatile méconnu du grand public, mais ô combien apprécié des fins gourmets : le canard Kriaxera. Prononcez son nom à haute voix - « Kriachéra » - et vous entendrez presque le cri d'un canard résonner dans une basse-cour. Ce nom, au parfum d'onomatopée, désigne une race rustique, locale, et résolument attachée au bassin de l'Adour. Ce volatile au plumage brun-vert irisé a une histoire fascinante, liée à un territoire, à une tradition culinaire, et à une culture profondément ancrée dans la terre.

Longtemps menacé de disparition, le Kriaxera a été sauvé in extremis par des passionnés. Aujourd'hui, il fait un retour discret mais solide sur les marchés, dans les restaurants, et surtout dans les cœurs. Plus qu'un simple animal d'élevage, il symbolise un choix : celui d'une agriculture paysanne respectueuse, d'une gastronomie authentique, et d'un lien fort entre l'homme et la nature.

Cet article vous propose de découvrir le Kriaxera dans toutes ses dimensions : son histoire, ses caractéristiques, son mode d'élevage, son rôle dans la cuisine, les enjeux liés à sa préservation.

Suivez- nous dans un voyage au pays du canard qui refuse devenir industriel.

Un canard pas comme les autres : d'où vient le Kriaxera ?

Le Pays basque : un terreau d'exception

Bien que son origine s'étende sur tout

le bassin de l'Adour, la majorité des éleveurs se trouvent aujourd'hui au Pays Basque, puisque c'est sur ce territoire qu'il a été sauvé et relancé.

Le Pays Basque, côté français, s'étend sur trois provinces historiques : le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule. C'est une région de moyenne montagne, de vallées encaissées et de bocages luxuriants. Ici, la pluie tombe généreusement, nourrissant des prairies vertes presque toute l'année. Les paysages sont faits pour l'élevage, et depuis des siècles, les hommes y élèvent brebis, cochons, volailles... et bien sûr, des canards.

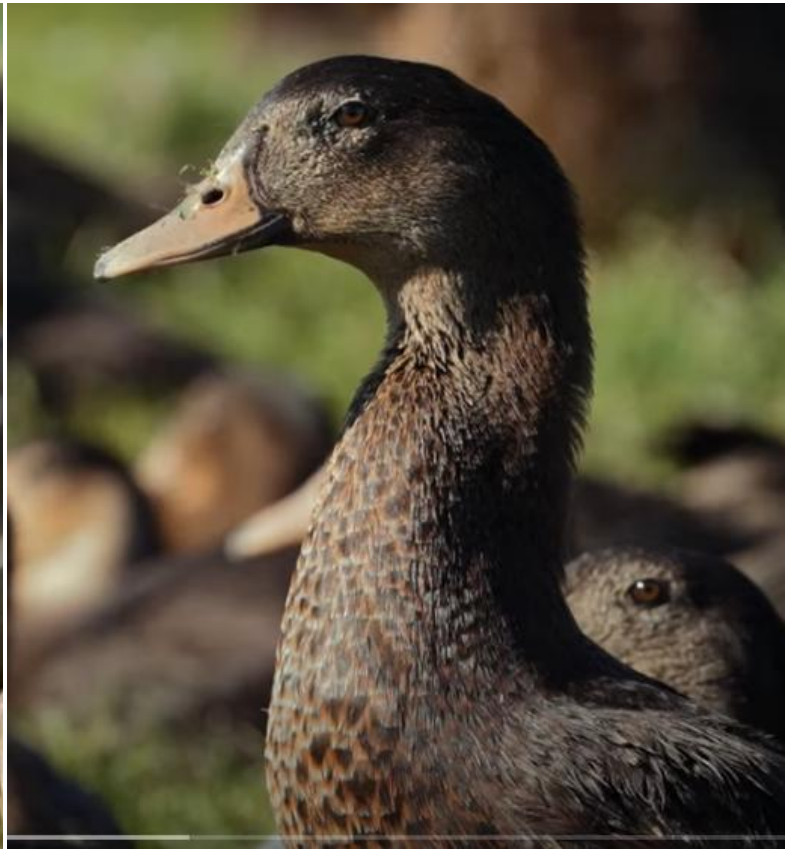
Une histoire oubliée... puis retrouvée

Le canard Kriaxera (aussi dénommée Cridassère) correspond à l'ancienne population locale de canard de ferme ou canard commun présent dans Sud-ouest et notamment les Landes de Gascogne, le Pays Basque et le Béarn. Les animaux étaient traditionnellement utilisés pour la consommation

familiale et la production locale de canard gras, de foie gras et de confit. A compter de la fin du 19^e siècle et puis au cours du 20^e siècle, les variétés étrangères, comme le canard de Pékin, plus productives supplantent les variétés locales. Il ne restera rien de ces populations « communes » qui peuplaient jadis toutes les régions de France.

La variété commune, reconnaissable à ses cris bruyants, se distinguait des races étrangères silencieuses. Elle prit le nom de « criard » en Français, en basque Kriaxera et « Cridassère » en gascon.

Alors que les canards Kriaxera-Cridassère disparaissaient des élevages, le couvoir de La-Bidouze a collecté dans les années 1980, des animaux issus de quelques origines différentes de l'Adour et des Landes. Ces origines ont été conservées en lignée pures grâce à des lots de reproducteurs mâles et femelles renouvelés chaque année. Elles constituent aujourd'hui la souche principale de ca-



nard Kriaxera-Cridassère utilisée pour la conservation. La race Kriaxera-Cridassère a bénéficié d'un travail de la part du Conservatoire des races d'Aquitaine pour sa reconnaissance. De nombreux prélèvements et mesures ont été effectués pour une étude génétique et une étude phénotypique. Depuis, un collectif d'éleveurs, accoueurs et transformateurs s'est constitué en association pour participer à sauvegarder, protéger, conserver, caractériser, défendre et promouvoir la race officielle Kriaxera-Cridassère, avec ses caractéristiques rustiques, valoriser l'élevage à vocation économique, du canard de race pure et/ou son mulard. À Bidache, les demandes affluent du Pays Basque, des Landes, du Béarn et de partout en France.

À quoi ressemble un Kriaxera ?

Une allure inimitable

Le Kriaxera est un canard de taille moyenne à grande. Le mâle pèse en moyenne 3,5 kilos à l'âge adulte, la femelle est un peu plus petite. Le mâle arbore un plumage brun sur le dos, blanc sur le ventre et surtout un cou et une tête aux reflets verts, très brillants à la lumière. Sur le bout de ses ailes un miroir irisé bleu-violet lui donne un aspect presque métallique. Mais ce qui le distingue surtout, c'est son collier blanc : une ligne claire autour du cou, comme un bijou naturel. La femelle a

une couleur plus uniforme, les plumes sont beiges avec un motif brun en forme de chevron. Elle possède elle aussi le miroir irisé sur les ailes. Sa touche à elle, c'est une courbe claire au dessus de l'œil et qui s'étire vers l'arrière de la tête, comme un fard à paupière.

Une race rustique et autonome

Le Kriaxera est un canard rustique. Il est adapté à un élevage long en plein air et broute l'herbe pour y trouver tous les éléments nutritifs dont il a besoin pour se développer. Son alimentation est complétée par des céréales (maïs, blé, soja, sans OGM). Là où l'industrie engraisse ses canards en 8 à 10 semaines, le Kriaxera prend 14 à 16 semaines pour atteindre sa maturité. Cette croissance lente favorise le développement musculaire et la qualité des chairs. Les éleveurs y voient un gage de respect de l'animal, mais aussi de qualité gustative.

Une chair remarquable

Côté gastronomie, le Kriaxera est très apprécié, comme canard gras ou à rôtir. Sa chair est rouge foncé, plus intense et musquée que celle des canards standardisés. Elle est à la fois ferme et tendre, avec une saveur prononcée mais pas forte. La graisse est fine, parfumée, et se prête parfaitement à la cuisson lente. Le foie, quant à lui, est souvent plus petit que les

rares plus industrielles, mais souvent jugé plus fin en bouche. Comme les chefs Ibarboure, Cédric Béchade ou Andrée Rosier, de nombreuses adresses gourmandes du Pays basque affichent la cane Kriaxera sur leur carte.

Un patrimoine à sauvegarder

Un animal en sursis

La survenue d'une épidémie d'influenza aviaire en 2016-2017 a gravement menacé la population de Kriaxera-Cridassère. En effet, des mesures d'abattages systématiques et préventives ont été largement mises en œuvre. Ces alertes ont mis en évidence la fragilité de la race dont la reproduction n'est assurée que par un seul couvoir.

Ainsi plusieurs actions de sauvegarde et conservation de la race ont été menées :

- Multiplier les lieux d'élevage : En 2017, des œufs fécondés sont exportés à distance du couvoir. Ainsi, une cinquantaine de canetons indemnes de tout risque sanitaire ont été placés sur une dizaine d'élevages secondaires destinés à la conservation.

Depuis, ce programme de conservation, qui s'appuie sur un réseau d'éleveurs, souvent non professionnels, pour multiplier les lieux d'élevage, avec une rotation des mâles, continue mais les effectifs restent très faibles.



Effectif miroir : Un nouvel épisode d'influenza aviaire en 2020-2021 a soumis le couvoir à une mesure d'abattage de tous les animaux, menaçant ainsi la survie de la race. Un

protocole de sauvegarde a alors été validé par un ensemble d'élus, de partenaires publics et de représentants de la profession afin d'éviter la disparition de la race et de la filière économique associée. Ce protocole a conduit à la mise en place d'un élevage miroir conservatoire d'environ 200 canes et 50 mâles Kriaxera-Cridassère afin de maintenir une 2^e population de Kriaxera-Cridassère. Cet élevage miroir peut aujourd'hui continuer à exister grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et de la région Nouvelle-Aquitaine via des fonds européens pour le maintien des races menacées.

Un modèle agricole d'avenir

Le Kriaxera incarne un modèle alternatif : agriculture paysanne de proximité, respect du bien-être animal, circuits courts, relocalisation de la production. Il permet aux éleveurs une rémunération juste.

Une synergie se crée ainsi entre les différentes démarches menées autour des espèces locales et une création de valeur locale et qualitative. À l'heure de la crise écologique, il représente une voie inspirante.

Pourquoi (re)découvrir le Kriaxera ?

Parce qu'il est bon. Parce qu'il est beau. Parce qu'il est local. Parce qu'il représente un choix de société : celui de la qualité sur la quantité, du goût sur la standardisation, de la vie sur l'industrialisation.

Le Kriaxera est plus qu'un canard. Il est un symbole. Celui d'un territoire vivant, fier de ses racines, et tourné vers un avenir durable.

Conclusion : Un canard, un territoire, une fierté

Le Kriaxera n'est pas qu'une curiosité gastronomique. Il est un lien entre les générations, entre les savoirs, entre l'homme et la nature. Il incarne une manière de produire, de cuisiner, de vivre. À l'heure où nos choix alimentaires ont un impact mondial, redécouvrir et soutenir le Kriaxera, c'est faire un geste concret pour un monde plus équilibré.

Alors la prochaine fois que vous voyez un magret au marché, posez la question : « Est-ce du Kriaxera »

Vous ne le regretterez pas ■

ASSOCIATION DE CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DU CANARD DE RACE PURE KRIAXERA-CRIDASSÈRE ET DU MULARD ISSU DE LA CANE DE RACE KRIAXERA-CRIDASSÈRE

La survenue d'une épidémie d'influenza aviaire en 2016-2017 a gravement menacé la population de Kriaxera-Cridassère. En effet, des mesures d'abattages systématiques et préventives ont été largement mises en œuvre. Les années suivantes, l'émergence d'autres épisodes d'influenza aviaire a continué à menacer la population de canards Kriaxera-Cridassère et toute la production des éleveurs de mulards Kriaxera-Cridassère.

Face à ces menaces, les éleveurs et acteurs de cette filière ont entamé un travail pour sauvegarder cette race.

De ce travail collectif est née l'association en 2022.

Dans le contexte actuel : influenza aviaire, standardisation, disparition des élevages traditionnels, disparition de la biodiversité, consommateurs en recherche de produits sains, l'association a 2 objectifs principaux :

- Conservation de la race
- Promotion et développement d'une filière qualité, modèle alternatif au modèle industriel et ainsi mettre en avant les qualités de la race ■



Photo : Claude Vast

***Pterapogon kauderni* Koumans, 1933**

Une étoile fragile de la Mer de Célèbes

Pterapogon kauderni, petit poisson d'une beauté remarquable, captive les aquariophiles du monde entier. Originaire d'une zone géographique restreinte, en Indonésie, cette espèce, gracieuse, arbore une robe argentée ornée de bandes noires verticales et de nageoires filamenteuses spectaculaires. Sa relative rareté dans la nature et sa reproduction par incubation buccale en font une espèce fascinante mais vulnérable.

Un habitant des récifs

Ce poisson est endémique de l'archipel de Banggai, situé dans la province de Sulawesi en Indonésie, au cœur de la mer de Célèbes. Il est également observé autour des îles Togian, dans le golfe de Tomini. Son aire de répartition est limitée à environ 5 500 km², ce qui contribue à sa vulnérabilité.

Les îles de l'archipel de Banggai sont

séparées par de forts courants ; préférant très nettement les zones calmes, *P. kauderni* ne peut les franchir pour coloniser d'autres zones. Il y a donc très peu de possibilités de mélange naturel des populations.

Très sédentaire, l'espèce reste fidèle à son site de naissance à tel point que ce comportement, auquel il faut ajouter la difficulté de passer d'un site à l'autre et l'absence de phase plancto-

nique pélagique, fait que la structure génétique des différentes populations peut varier sur des distances très courtes, prouvant ainsi que l'isolement conduit à l'absence de circulation du patrimoine génétique entre les populations de récifs parfois très proches.

Habitat naturel

- Température : 27 à 30°C ;
- Salinité : 35 g/litre ;
- Eau : claire et bien oxygénée.



Photo : Amada44

P. kauderni affectionne les eaux calmes et peu profondes. On le trouve généralement entre 1 et 2,5 mètres, rarement plus, de profondeur. Il évolue parmi les structures coralliennes (*Acropora*, *Pocillopora* ...) qui lui procurent des caches contre les prédateurs, souvent à proximité d'oursins (*Diadema setosum* notamment) voire d'anémones (*Entacmaea* spp., *Heteractis* spp...) auprès desquels il se réfugie en cas de danger.

Il existe d'ailleurs une forte corrélation entre la densité d'oursins et la densité de *Pterapogon*.

On peut le trouver également près des prairies marines et des zones sablo-rocheuses mais jamais éloigné des oursins protecteurs.

Élégance et distinction

P. kauderni affiche une allure gracieuse. Bien que sa taille atteigne 8 cm, il reste souvent plus petit en aquarium.

- **Robe** : argentée à blanc nacré avec 3 bandes noires distinctes. La première bande traverse l'œil, la deuxième se situe au milieu du corps, de la première dorsale jusqu'à la ventrale, et la troisième juste avant la nageoire caudale débute sur la seconde dorsale pour se terminer sur l'anale. Des points blancs peuvent également être présents sur le corps.

En situation de stress, ces points blancs disparaissent plus ou moins.

- **Nageoires** : la première nageoire dorsale est composée de rayons épineux courts. La seconde dorsale et l'anale sont plus longues, triangulaires avec des rayons mous filamenteux qui leur donnent une apparence vaporeuse. Les nageoires pelviennes sont également très allongées et filamenteuses, contribuant à son allure distinctive. La nageoire caudale est fourchue avec des lobes pointus.

- **Yeux** : grands, témoignant d'une vision exceptionnelle.
- **Bouche** : protractile adaptée à la

Étymologie :

Pterapogon : du grec Pteron (aile) et Pogon (barbe)

Eponymie - *kauderni* : Docteur Walter Alexander Kaudern, (1881-1942) Suédois, ethnologue et zoologiste.

capture de petites proies.

A noter, une mutation d'élevage appelée « Panda » où tout l'arrière du corps est noir.

Un poisson paisible

P. kauderni est grégaire et paisible. Il

se déplace en groupes d'une dizaine d'individus, quelquefois plus (on cite exceptionnellement plus de 80), sans hiérarchie, à la recherche de nourriture. Lors d'alerte, il se réfugie dans les coraux voire à proximité d'anémones ou d'oursins diadèmes. C'est le seul Apogoniidae diurne.

Alimentation

Son régime alimentaire, planctonivore, est notamment composé de petits animaux benthiques et planctoniques telles copépodes, larves de crustacés...

Une reproduction remarquable

Le dimorphisme sexuel est difficile à appréhender. Les mâles ont une mâchoire légèrement plus large et des nageoires plus développées. Pendant la reproduction, le ventre rebondi de la femelle est notable.

La femelle atteint la maturité sexuelle à 7/8 mois, les mâles à 6/7 mois.

P. kauderni pratique l'incubation buccale paternelle.

En période de reproduction, le mâle entame une parade en nageant autour de la femelle, toutes nageoires déployées, couleurs intensifiées.

Le couple s'éloigne ensuite du groupe, se fixe un territoire et le défend contre les intrus.

La femelle pond une grappe d'une cinquantaine d'œufs en moyenne (de 20 à 80) de 2 à 3 mm de diamètre. Ils sont immédiatement fertilisés par le mâle qui les prend aussitôt en bouche.

L'incubation dure environ 20 jours pendant lesquels le mâle ne se nourrit pas mais brasse les œufs qui sont ainsi oxygénés et protégés de la prédation. Les alevins restent ensuite une dizaine de jours dans la bouche paternelle. La femelle peut pondre tous les mois, le mâle incubé tous les 2 mois.

A la libération, les jeunes (6/8 mm)



sont complètement formés, aptes à se nourrir immédiatement. Il n'y a donc pas de stade planctonique.

Espèce en danger

P. kauderni est classé « En danger » par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Plusieurs raisons sont à l'origine de ce classement :

Atteintes anthropiques :

Son habitat est menacé par la pollution et le développement côtier. Le réchauffement climatique, entraînant le blanchissement des coraux, est également une cause très importante. L'endémisme accentue les dangers de l'anthropisation.

Faible taux de reproduction :

La quantité limitée d'œufs émis et le risque de la perte totale de la ponte en cas de disparition du mâle sont les principales causes de ce faible taux de reproduction. De plus, l'absence de stade planctonique chez les alevins et

les conditions océaniques (forts courants dans les chenaux inter-îles) empêchent la migration naturelle des jeunes hors des sites de ponte.

Surpêche

Il ne faut pas se voiler la face, la demande mondiale pour ce poisson ornemental a conduit à une exploitation intensive et souvent non durable de ses populations sauvages. Les méthodes de pêche destructrices peuvent avoir un impact dévastateur sur l'ensemble de l'écosystème.

Fort heureusement, *P. kauderni* est aujourd'hui couramment reproduit en milieu contrôlé ce qui permet d'alimenter le commerce sans prélèvement dans la nature.

Après avoir connu un déclin important, il a été introduit, dans le cadre de sa préservation, dans des parcs naturels protégés des îles avoisinant son habitat d'origine ce qui a permis une augmentation significative de sa population.

Sauvegarde

L'Indonésie a mis en place un plan de conservation et de gestion comportant notamment 2 volets :

- Une aire marine protégée ;
- La fermeture temporaire de la pêche pendant la période de reproduction.

L'Indonésie a mis en place un plan de conservation et de gestion comportant notamment 2 volets :

P. kauderni a fait l'objet, il y a quelques années, d'une demande de protection sous CITES qui

a été refusée du fait de l'augmentation de sa population.

Il figure aujourd'hui sur l'annexe D du règlement (CE) n° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce.

En aquarium

Espèce prisée des aquariophiles, *P. kauderni* exige un minimum de 150/200 litres pour un groupe de 4-5 individus. Il peut atteindre 4 ans (estimation à 2 ans dans la nature).

Conditions optimales

- pH : 8,2-8,4
- Salinité : 35 g/litre (53µS/cm)
- Température : 25-28°C
- Nitrates et phosphates : taux relativement bas
- Nourriture : variée, de petite taille (artémias...). ...). La nourriture sèche est acceptée, d'autant plus facilement si les spécimens sont issus d'élevage.

Compatibilité

Le comportement inter et intraspécifique ne pose aucun problème, tout au plus quelques poursuites sans danger lors de la compétition alimentaire. Attention toutefois de ne pas le placer en compagnie de co-locataires « remuants » qui risquent de l'apeurer et de le contraindre à se cacher en permanence.

Avec le temps, il est néanmoins possible qu'un couple devienne dominant. Dans ce cas, il n'hésitera pas à chasser ses propres congénères, quelquefois jusqu'à un épuisement fatal ■

Noms vernaculaires

Français

Poisson cardinal de Banggai

Apogon de Kaudern

Apogon de Banggai

Anglais

Banggai cardinal fish

Kaudern's cardinalfish

Highfin cardinalfish

Banner cardinalfish

Allemand

Banggai-Kardinalbarsch



*A l'abri des prédateurs, à proximité d'un oursin
Diadema setosum*

Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races et variétés animales domestiques

Un texte figé qui menace la cohérence du droit et de la biodiversité

L'arrêté du 11 août 2006 Je lance la lecture absolument, jamais révisé depuis près de deux décennies ne correspond plus à la réalité scientifique ni aux obligations européennes de la France. En gelant la liste des espèces domestiques il entretient une insécurité juridique et freine la conservation de lignées animales rares

Nous demandons sa mise à jour immédiate pour aligner le droit français sur les connaissances et les normes actuelles

Nous avons donc adressé le courrier ci-dessous aux ministres de l'écologie et de l'agriculture ainsi qu'à différents services ministériels compétents.

Madame ... ,Monsieur ...,

L'arrêté du 11 août 2006, pris en application des articles R.411-5 et R.413-8 du Code de l'environnement, fixe la liste des espèces, races et variétés animales domestiques reconnues en droit français. Ce texte, inchangé depuis près de vingt ans, ne reflète plus ni l'état actuel des connaissances scientifiques ni les engagements internationaux et européens de la France en matière de gestion, de conservation et de bien-être des animaux.

Ce texte est incontestablement obsolète au regard des connaissances biologiques.

Les avancées majeures en génomique, phylogénétique et éthologie ont profondément renouvelé la compréhension de la domestication, désormais reconnue comme un processus évolutif continu.

Certaines espèces autrefois considérées comme sauvages sont aujourd'hui élevées exclusivement en captivité, avec des lignées stabilisées et un comportement adapté à la vie sous contrôle humain.

L'arrêté de 2006, en figeant une liste close, empêche toute adaptation à ces évolutions et prive les acteurs français d'un cadre juridique cohérent pour la reconnaissance de nouvelles formes d'élevage d'agrément, de conservation ou de recherche.

Cet arrêté est incompatible avec les engagements internationaux et européens.

La France est juridiquement tenue d'assurer la cohérence de son droit national avec :

la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, Washington, 1973), ratifiée par la France, qui impose une classification cohérente des espèces selon leur statut biologique réel, et non sur la

base de listes nationales figées ;

le règlement (CE) n° 338/97, pris pour l'application de la CITES dans l'Union européenne, qui distingue les régimes d'élevage selon l'origine et la reproduction des spécimens, sans se référer à des listes nationales fermées ;

le règlement (UE) 2016/429, dit « Loi sur la santé animale », qui définit les animaux domestiques selon des critères fonctionnels et sanitaires (contrôle de la reproduction, traçabilité, maîtrise des conditions d'élevage) et impose une harmonisation continue entre les États membres.

Le maintien en vigueur de l'arrêté du 11 août 2006 crée donc une incompatibilité manifeste avec ces instruments juridiques supérieurs, exposant la France à un risque de non-conformité au droit de l'Union et, à terme, à une procédure d'infraction.

Le maintien de ce texte constitue une atteinte à l'intérêt général

une insécurité juridique croissante pour les éleveurs, commerçants et détenteurs d'espèces non listées mais couramment élevées (oiseaux, poissons, petits mammifères, reptiles, etc.) ;

une requalification abusive de certaines lignées comme « faune sauvage captive », entraînant des obligations disproportionnées ;

une entrave à la conservation des races anciennes et lignées domestiques rares, en contradiction avec les politiques européennes de préservation de la biodiversité.

Ces effets cumulés nuisent à la cohérence du droit, à la clarté de l'action administrative et à la crédibilité de la France en matière de biodiversité.

La révision de cet arrêté est une obligation juridique incontournable.

Le principe d'adaptabilité du droit administratif, consacré par la jurisprudence (*CE, Despujol*, 1930 ; *CE, Compagnie Alitalia*, 1989) et par l'article L.243-2 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA), impose à l'administration d'abroger tout acte réglementaire devenu illégal ou inadapté du fait de circonstances nouvelles.

L'obsolescence scientifique et juridique de l'arrêté du 11 août 2006, conjuguée à son incompatibilité avec la CITES et les règlements européens, crée une situation d'illégalité persistante.

Sa révision relève donc d'une obligation juridique et internationale, et non d'une simple faculté d'opportunité.

Pour conclure

Nous sollicitons respectueusement l'engagement d'une révision immédiate de l'arrêté du 11 août 2006 afin d'assurer sa conformité scientifique et juridique avec la CITES et le droit de l'Union européenne dans un esprit de coopération loyale et de respect de nos engagements communautaires, nous espérons que la France engagera rapidement cette mise en conformité.

À défaut de réponse ou d'initiative dans un délai raisonnable, nous serions contraints d'appeler l'attention des services compétents de la Commission européenne sur cette incohérence persistante, dans le seul souci de préserver la cohérence du droit de l'Union et la crédibilité des engagements internationaux de notre pays.

Nous vous prions d'agréer ... ■

Lost'Him : aide ton voisin à retrouver son animal perdu

Et si, en un clic, tu pouvais aider un voisin ou un proche à retrouver son compagnon perdu ?

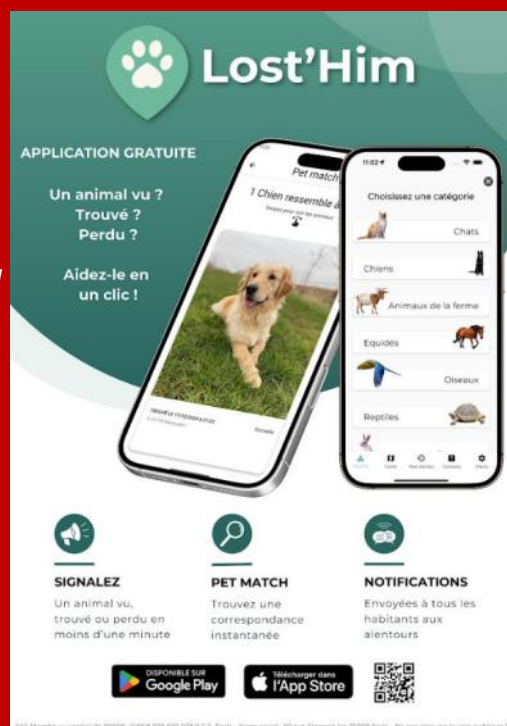
C'est tout le principe de **Lost'Him**, l'application solidaire et gratuite qui réunit les habitants d'un même secteur pour agir ensemble.

- Une carte en temps réel pour voir les animaux perdus, trouvés ou aperçus autour de toi.
 - Des notifications instantanées pour être alerté dès qu'un animal se perd près de chez toi.
 - Un Pet Match intelligent qui compare photos et descriptions pour retrouver plus vite.
 - Un tchat intégré pour échanger directement entre voisins et témoins.
- Parce qu'un animal peut s'échapper à tout moment, **Lost'Him** transforme chaque utilisateur en ange gardien du quartier.

Plus nous sommes nombreux, plus les chances de retrouvailles sont grandes.

Disponible en 6 langues, accessible partout en Europe et dans le monde.

Télécharge **Lost'Him** sur App Store ou Google Play et deviens, toi aussi, un maillon de la chaîne solidaire.



Quadrimestriel édité par ProNaturA France - Association loi 1908 déclarée après du tribunal de Illkirch-Graffenstaden
Correspondance : Jean-Jacques Lorrin 11, allée des Pins 24130 La-Force - 06 72 39 69 61 - secretaire@pronatura-france.fr
Site internet : <http://www.pronatura-france.fr> - Siège social : Mairie de Breitenbach (68380)

Directeur de la publication : Sarah Ausseil : sarah.ausseil@wanadoo.fr

Responsable de la rédaction : Jean-Jacques Lorrin - secretaire@pronatura-france.fr

Parution : décembre 2025 - Imprimé par Pixartprinting via 1° Maggio, 830020 Quarto d'Altino VE - Italie

Dépôt légal à la parution - ISSN 2265-9803

Photo couverture : Pierre Barrot Doré 2A

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans autorisation de ProNaturA France, sauf aux associations affiliées avec mention de l'origine et de l'auteur

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs

**Cadre réglementaire et
professionnalisation du commerce
animalier :
Appel conjoint ProNaturA France
et FédéAqua aux
ministères et
organismes compétents**



Dans un contexte où les métiers liés à la gestion, à la présentation et à la commercialisation des animaux non domestiques sont soumis à des exigences réglementaire croissante, La fédération ProNaturA France et la Fédération Française d'Aquariophilie ont conjointement adressé un courrier à différents ministres et organismes pour attirer l'attention sur une incohérence impactant directement les acteurs du secteur.

Alors que le certificat de capacité constitue une obligation légale pour exercer des activités de vente, de transit, de prise en charge ou encore

de présentation au public d'animaux non domestiques, les formations permettant de préparer ces certificats ne figurent paradoxalement pas au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette absence d'inscription prive les candidats de l'accès au financement par le compte personnel de formation, créant ainsi une barrière financière et sociale à la professionnalisation, mais également un frein au recrutement pour les entreprises, les structures d'accueil et les établissements zoologiques ou aquatiques

Face à ce constat, les 2 fédérations sollicitent l'ouverture d'une concerta-

tion interministérielle associant France Compétences, la commission nationale consultative pour la faune sauvage captive, les branches professionnelles et les organismes de formation, afin d'étudier les conditions d'une inscription au RNCP des certifications préparant aux certificats de capacité concernés.

La publication qui suit reproduit l'intégralité du courrier, témoignant de la mobilisation du secteur pour garantir un accès équitable à la qualification, soutenir la montée en compétences et renforcer la conformité réglementaire des activités impliquant des espèces non domestiques ■

Madame ... Monsieur ...

La Fédération Française d'Aquariophilie et la Fédération proNaturA France, co-signataire, représentent les amateurs et les professionnels liés aux animaux dits de compagnie ou d'agrément.

Permettez-nous, à ce titre, d'appeler votre attention sur ce qui nous est apparu comme une incohérence réglementaire préjudiciable aux professionnels, aux employeurs et aux structures d'accueil du secteur animalier.

En effet, si l'obligation de détenir un certificat de capacité pour la vente, le transit, la prise en charge et la présentation au public d'animaux non domestiques est incontournable pour l'exercice légal de ces activités, les formations qui préparent à l'obtention de ces capacités ne sont pas inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Cette situation crée un frein majeur à l'accès à la qualification, à l'emploi et à la conformité réglementaire.

En effet, le certificat de capacité délivré par l'autorité administrative est requis pour la vente, le transport, l'hébergement, la prise en charge et la présentation au public d'espèces non domestiques.

Or, les formations préparatoires à ces certifications ne bénéficient pas de reconnaissance RNCP et, par conséquent, ne sont pas finançables par le compte personnel de

formation (CPE). Cette absence d'inscription au RNCP rend la montée en compétence coûteuse pour les candidats et limite le recrutement qualifié pour les entreprises, les structures d'accueil, les éleveurs et les établissements présentant des animaux au public (zoos, aquariums, parcs, événements pédagogiques).

Ceci constitue un frein à la professionnalisation et au recrutement dans un secteur confronté à des besoins de compétences spécifiques ainsi qu'une inégalité d'accès à ces métiers, inégalité liée au niveau de ressources financières personnelles des candidats.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir engager, une concertation entre les services compétents des ministères concernés, de la Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive, de l'établissement public « France Compétences », ainsi que les branches professionnelles, les organismes de formation et les représentants des employeurs et salariés du secteur afin de définir les référentiels de compétences et modalités d'évaluation nécessaires procéder à l'étude et à l'ouverture d'un dispositif permettant l'inscription au RNCP des certifications ou des blocs de compétences équivalents préparant au certificat de capacité vente, transit et présentation au public d'animaux non domestiques.

Restons à votre disposition, nous vous prions ...■



La colomophilie gardoise de 1913 à 1929

1^{ère} partie

Pierre Barrot Doré

Sous la direction de Louis Baldasseroni

2023 - Université de Nîmes

Introduction

En commémoration au centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales du Gard (ont proposé au grand public de découvrir la première exposition, intitulée « *Nos grands-parents dans la Grande Guerre. 1914 : les moissons interrompues* », du 17 novembre 2014 au 12 juin 2015. L'exposition proposait un parcours en trois volets : la marche à la guerre (1872-1914), la guerre (1914), la vie à l'arrière (1914-1916). Les documents qui ont été exposés sur 400 m² ont été prêtés par le Club d'Histoire au Travers des Objets (CHATO), par les particuliers, ou provenant de l'opération de grande collecte menée cette même année par les Archives départementales⁽¹⁾. Parmi

cette collection, figuraient plusieurs documents au sujet de pigeons-voyageurs et de chevaux réquisitionnés par l'armée pour servir sur le front. C'est donc à partir de cette exposition que naît l'idée d'entreprendre des recherches sur la colomophilie gardoise de 1913 à 1929, période marquée par un contexte national très fort. Nous arrêterons notre étude en 1929, date de la fin de l'utilisation des tableaux pour le recensement.

La colomophilie désigne la pratique de l'élevage et du dressage de pigeons voyageurs. Pour ce faire, nous avons consulté les trois dossiers disponibles stockés aux archives départementales du Gard qui nous étaient utiles pour ce thème de recherche⁽²⁾. Dans ces dos-

siers figurent, entre autres, des tableaux de recensement des colomophiles et de leurs pigeons, des déclarations d'ouverture de colombiers, des documents municipaux, préfectoraux et ministériels sur les registres à tenir concernant l'élevage de pigeons-voyageurs, des documents d'identité sur les colomophiles. C'est après avoir mis tous ces documents en lumière qu'ont débuté des recherches plus approfondies notamment sur le contexte historique gardois à cette période, sur les études historiques portant sur des sujets similaires (comme l'histoire des animaux ou la colomophilie en France), ou encore sur les axes de recherche à développer.

Résultant de ces recherches, nous pou-

(1) <https://www.objectifgard.com/culture/nimes-une-exposition-sur-le-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale-inauguree-aux-archives-departementales-76625.php>

(2) Archives départementales du Gard, dossiers R SUP058, R SUP117 et R SUP118.

vons témoigner qu'en 1913, le Gard est un département plutôt prospère, qui a dépassé les difficultés économiques qui avaient marqué la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Le département du Gard compte plus de 400 000 habitants, chiffre en baisse depuis 1901 à cause de la baisse de la natalité⁽³⁾. Cette population est inégalement répartie dans le département avec notamment une très forte baisse dans la zone cévenole (au nord du département) dû à l'exode rural. Nîmes demeure la première ville du Languedoc (mais est de plus en plus menacée par Montpellier) et continue de voir sa population croître⁽⁴⁾. Le Gard est un département aux paysages divers et dont chacun a su en tirer les ressources nécessaires. Les tensions religieuses qui secouaient autrefois la région sont désormais de plus en plus moindres et ne prennent guère de place dans les politiques locales. Le conflit déclenché le 3 août 1914 en lui-même n'a pas touché l'ensemble des départements français, ceux du Midi (dont le Gard) n'ont pas connu de façon directe les affrontements sur leur sol. Seulement il est évident que ces départements dits d'arrière front (en dehors des zones de combats) ont participé de façon plus indirecte au conflit, qui a laissé des traces dans la population même bien après la guerre. Un grand nombre de locaux furent mobilisés dans chaque commune, ce qui a entraîné des pertes humaines importantes, parfois inégales selon les catégories sociales⁽⁵⁾, les conditions agricoles furent bouleversées, la natalité fut en déclin perpétuel, les libertés furent limitées. Le Gard a connu l'arrivée de populations fuyants le conflit, ou de soldats blessés au combat qu'il fallait soigner ou bien d'ouvriers d'usines de guerre⁽⁶⁾. L'effort de guerre a concerné l'ensemble du pays quelque soit sa situation face au conflit. Le Gard était un territoire en grande partie rurale, ce qui incluait l'agriculture et l'élevage d'animaux.

Bien que le Gard ne soit pas un départe-

ment d'arrière front plus colombophile que les autres (ce que nous détaillerons plus tard), la colombophilie fait partie des maillons de l'effort de guerre. Les colombophiles ont continué d'entraîner des pigeons que l'armée réquisitionne pour le front. Le décret du 15 septembre 1885 organise la réquisition des pigeons-voyageurs pour l'armée, en application du décret du 2 août 1877 et de la loi du 3 juillet 1877 « *Tous les ans, à l'époque du recensement de chevaux, juments, mules et mulets, un recensement des pigeons-voyageurs est effectué par les soins des maires, sur la déclaration obligatoire des propriétaires et au besoin d'office* ». Ils ont pour but de contrôler, de recenser les propriétaires, de connaître la population de pigeons-voyageurs, mais surtout de dissuader tout élevage clandestin⁽⁷⁾.

En 1877, la création de colombers militaires fait désormais partie du programme de réorganisation de l'armée. Le nouveau service fut rattaché à l'arme du génie, section « télégraphie militaire ». Les colombers furent présents dans toutes les places fortes du Nord et de l'Est. En 1881, il existait huit colombers à Paris, Vincennes, Marseille, Perpignan, Verdun, Lille, Toul et Belfort. Parallèlement, dès 1875, fut envisagée l'amélioration des races de pigeons-voyageurs. Des concours civils nationaux furent organisés, permettant des sélections parmi les reproducteurs. C'est dans l'armée française que naquit l'idée d'utiliser le pigeon-voyageur sur la ligne de feu et de l'adapter aux diverses phases de la guerre « moderne »⁽⁸⁾.

Le pigeon-voyageur (*Columba livia domestica*) est une race appartenant à l'espèce « Pigeon » sélectionnée pour ses aptitudes de déplacements et d'intelligence. Il qui possède une physiologie singulière. L'attachement au colomber est extrêmement développé chez le pigeon-voyageur. Il augmente avec l'âge et se manifeste plus particu-

lièrement par l'instinct de maternité chez la femelle, et par l'instinct de propriété chez le mâle. La faculté de retour du pigeon-voyageur est la résultante de facultés partiellement innées et partiellement acquises, les unes et les autres développées, modifiées et exploitées par l'homme au cours des siècles. L'observation et la mémoire sont les principales de ces facultés et leur mise en valeur est intimement liée à l'acuité des deux sens essentiels du pigeon-voyageur : le sens de la direction et le sens de la vue (un pigeon-voyageur dont la vue est mauvaise est considéré comme non-valeur)⁽⁹⁾. Il est intéressant de noter que le pigeon-voyageur revient toujours à son colombier en droite-ligne quel que soit le trajet qui lui a été imposé durant le déplacement. Ce dernier, suite à des décennies de sélection, est capable de franchir des distances de 700 à 900 kilomètres en une seule journée, et de transmettre ses qualités physiques et intellectuelles à sa descendance. Un pigeon-voyageur peut parcourir sans se poser 300 à 400 kilomètres porteur d'une légère charge de 25 à 30 grammes. Sur un parcours moins long, 30 à 50 kilomètres, un pigeon peut porter jusqu'à une centaine de grammes⁽¹⁰⁾. Tout cela nécessite un entraînement strict des animaux, que nous développerons ultérieurement. Au début de la Première Guerre mondiale, l'organisation colombophile militaire reste rudimentaire. L'apparition de la téléphonie en 1876⁽¹¹⁾ rend le pigeon « démodé ». Mais rapidement après les premières attaques, il est constaté que les télégraphes sont hors d'usage. Le pigeon-voyageur confirme sa valeur et sa fiabilité. Ces pigeons-voyageurs sont transportés par des unités mobiles dans ce que l'on appelle des colombers mobiles. Il est un excellent moyen de communication entre les observatoires, la ligne de feu et le commandement militaire. Il est également utilisé pour prendre des photos des dispositifs ennemis grâce à des appareils légers fixés sur leur poitrine

(3) Raymond Huard, A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919, Uzès : Inclinaison, novembre 2011, p.11.

(4) Raymond Huard, A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919, Uzès : Inclinaison, novembre 2011, p.11 et 12.

(5) Raymond Huard, A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919, Uzès : Inclinaison, novembre 2011, p.7.

(6) Raymond Huard, A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919, Uzès : Inclinaison, novembre 2011, p.8.

(7) Archives départementales du Gard, Affiche recensement des pigeons-voyageurs en 1898, dossier R SUP058.

(8) Florence Calvet, Jean-Paul Demonchaux, Régis Lamand et Gilles Bornert, « Une brève histoire de la colombophilie. Les sièges de l'autorité militaire », Revue historique des armées, n°248, 2007, p.99.

(9) Patrick Coiffier, Les Pigeons Soldats 1914 1918, Quévreville-la-Poterie : autoédition, 2020, p.5.

(10) Patrick Coiffier, Les Pigeons Soldats 1914 1918, Quévreville-la-Poterie : autoédition, 2020, p.7.

(11) Armand Mattelart, L'invention de la communication, La Découverte, séries : « La Découverte/Poche », 2011, 386 p., 1ère ed. 1994.

et à déclenchement automatique. La crainte de l'espionnage est de fait très présente et les systèmes de surveillances s'accroissent⁽¹²⁾.

Avant le XX^e siècle, les historiens n'ont écrit sur les animaux que de façon ponctuelle et isolée⁽¹³⁾. C'est généralement par des biais de recherches aléatoires qu'ils arrivaient sur ce sujet de l'histoire animale qui leur était inconnu. Les signes d'un premier réel intérêt nous viennent de Charles-Victor Langlois, un des maîtres de l'école méthodique (courant dominant de l'historiographie universitaire française, en voie de professionnalisation, depuis les années 1870 jusqu'à sa remise en cause par l'école des *Annales* dans l'entre-deux-guerres), qui s'interrogeant sur « les manières ordinaires et générales d'être, d'agir, de penser, de sentir » découvrit les bestiaires (appelés aussi « livres des natures des animaux » qui visent avant tout à enseigner une morale chrétienne) et publia en 1911 *La Connaissance de la nature et du monde au Moyen-Âge*⁽¹⁴⁾. Mais aucun d'entre eux n'avait réellement pris conscience d'une possible nouvelle discipline, sans doute parce qu'elle ne met en scène qu'un seul acteur (l'Homme) face à un protagoniste non-humain.

En réalité, ce sont les érudits locaux, qui s'avèrent être les plus ingénieux en matière de nouvelle histoire et notamment sur les questions de l'histoire animale. Des recherches pour des intérêts souvent partisans, de fait, un grand nombre de vétérinaires ont insisté sur l'importance de l'animal dans l'histoire humaine (zoonoses, hygiénisme etc.), mais leurs axes de travail relèvent d'aspects bien plus scientifiques qu'historiques, l'histoire est dans ce cas un moyen de justifier la recherche scientifique et zoologique. D'autres érudits locaux, que nous pouvons se sont livrés à des recherches qui leur sont propres (tout aussi parti-

sanes) mais dans un but bien plus personnel que scientifique ; entre autres, des chasseurs se sont penchés sur l'histoire de la chasse, des éleveurs sur l'histoire de l'élevage⁽¹⁵⁾.

Entre la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, certains historiens comme Michel Pastoureau ou Robert Delort, ont ouvert de nouveaux champs de recherches et notamment sur la position de l'historien face à la question animale, face à l'interaction entre l'Homme et l'animal. Une perspective d'analyse qui ne cesse d'évoluer.

D'autres historiens plus contemporains comme Éric Baratay proposent une autre vision de l'histoire, non pas la vision humaine anthropocentrique de l'histoire sur l'animal, mais la vision animale sur son ressenti, son propre vécu. Une volonté de ne pas utiliser le point de vue habituel d'un homme qui décrit l'animal comme spectateur d'une histoire dont il est acteur, mais d'inverser le rôle en présentant l'animal comme acteur de sa propre histoire. Cette nouvelle perspective de recherche et d'analyse force l'historien à interpréter le ressenti de l'animal qui dépasse parfois les connaissances scientifiques en matière de conscience animale. L'animal a-t-il réellement conscience de ce qu'il vit ? Comment a-t-il vécu émotionnellement la situation dans laquelle il se trouve ? Autant de questions qui, à juste titre peuvent être posées et dont les réponses peuvent être controversées. Et surtout se pose la question des sources pour traiter ce sujet, car ce n'est qu'avec des sources humaines que l'historien tente de se mettre à la place de l'animal. Il s'agit alors dans ces perspectives de recherche, de ne pas tomber dans le piège contraire de l'anthropomorphisme et de surinterpréter le point de vue animal.

Dans le domaine du pigeon au sens général du terme, les recherches d'his-

toriens sont assez maigres. Au XIX^e et début du XX^e siècle, l'intérêt de recherche sur le pigeon est avant tout relié à l'histoire naturelle, la sélection des races, leurs utilités et spécificités⁽¹⁶⁾. Victor La Perre de Roo (Naturaliste et « colombophiliste ») a notamment été l'un des premiers à écrire sur ces sujets d'histoire des races d'animaux de basse-cour, avec ses ouvrages de la fin du XIX^e : *Le pigeon messager ou guide pour l'élève du pigeon voyageur et son application à l'art militaire*⁽¹⁷⁾ et *Monographie des pigeons domestiques*⁽¹⁸⁾. Il écrit également des articles plus historiques, notamment sur l'utilisation des pigeons-voyageurs pendant le siège de Paris entre 1870 et 1871⁽¹⁹⁾. À partir du début du XIX^e siècle, historiens et érudits locaux dirigent principalement leurs recherches sur deux axes différents ; le premier se porte sur l'intérêt des historiens sur l'histoire globale du pigeon, ces principaux axes de recherches ont conduit des historiens comme Colin Jerolmack, à étudier les pigeons des villes aux États-Unis, et pose, entre autres, la question du pigeon en ville comme « problème public »⁽²⁰⁾. Le second s'axe sur le cas du pigeon militaire et « soldat », c'est notamment le cas sur les travaux d'Eric Baratay dans son ouvrage *Bêtes de tranchées*, Des vécus oubliés ou plusieurs chapitres sont dédiés aux pigeons dans les tranchées⁽²¹⁾.

Ce n'est pas ce que nous recherchons ici, notre analyse se portera vers une histoire humaine. Nous ne cherchons pas à interpréter le point de vue des pigeons-voyageurs en tant qu'acteur de l'histoire, mais de l'impact de la colombophilie dans un département de l'arrière front. Nous pouvons même affirmer qu'il s'agira ici d'une histoire des colombophiles et de leurs colombiers plutôt que d'une histoire générale de la colombophilie. Comme évoqué précédemment, certains historiens et érudits locaux comme Patrick Coiffier ont axé leur étude sur la co-

(12) Patrick Coiffier, *Les Pigeons Soldats 1914 1918*, Quévreville-la-Poterie : autoédition, 2020, p.7.

(13) Eric Baratay, en collaboration avec Jean-Luc Mayaud, « un champ pour l'histoire. L'animal », *Cahiers d'histoire*, n°42, 1997, p.409-442.

(14) Eric Baratay, *Le point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, mars 2012, p.15.

(15) Eric Baratay, *Le point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, mars 2012, p.17.

(16) Eugène Gayot, *Le Pigeon : histoire naturelle, races d'utilité et d'amateurs*, reproduction, éducation, hygiène (Ed. 1876), Paris : hachette/bBNF, 2016, 354 pages.

(17) Victor La Perre de Roo, *Le pigeon messager ou guide pour l'élève du*

pigeon voyageur et son application à l'art militaire, Paris : E. Deyrolle fils, éditeur, 1877, 350 pages.

(18) Victor La Perre de Roo, *Monographie des pigeons domestiques*, Paris : bureau du journal l'acclimatation, 1882, 406 pages.

(19) Victor La Perre de Roo, *La poste par pigeons voyageurs pendant le siège de Paris (1870-71)*, extrait du bulletin de la société d'acclimatation, n° octobre 1872, 1872, 72 pages.

(20) Colin Jerolmack, *The Global Pigeon*, Chicago : University of Chicago Press, 2013, 288 pages.

(21) Eric Baratay, *Bêtes de tranchées, des vécus oubliés*, Paris : CNRS Édition, 2013, 256 pages.

lombophilie dans l'espace militaire, sur le front, et leur utilisation pour l'armée et le combat. Notre perspective de recherche ne se portera pas sur l'histoire militaire de la colombophilie (qui serait impossible sur l'espace étudié qui est un territoire d'arrière front !). Nous nous détachons des perspectives déjà étudiées pour nous diriger vers quelque chose de nouveau dans le domaine du pigeon-voyageur, vers une histoire humaine sociale, locale et rurale, sur la place du colombophile et de son colombier dans la société et dans son « milieu », dans un contexte marqué par le conflit. C'est dans cette perspective de recherche, que nous tenterons de comprendre comment les co-

lombophiles ont su garder leurs activités, malgré le contexte de la guerre et de ses suites ? De ce fait, nous tenterons de répondre à cette question en nous interrogeant d'abord sur le Gard, comme un département colombophile ? Avec notamment les divers colombiers du département ainsi que les sociétés qui les régissent. Puis, nous nous demanderons quels ont été les impacts de la mobilisation sur les activités colombophiles ? Avec la question des entraînements mais aussi des réquisitions. Enfin, nous porterons une analyse sur les colombophiles, des personnes présumées être d'une bonne moralité, avec plusieurs études cas.

I) Le Gard, un département colombophile ?

A - Géolocalisation des colombiers gardois de 1913 à 1929

Nous allons pour commencer notre développement, tenter une localisation des colombiers

Les colombophiles gardois sont présents, en 1913 dans les quatre coins du département. La localisation des colombiers était une composante clef de l'utilisation pratique des pigeons-voyageurs notamment comme moyen de communication. Elle facilitait la coordination, la planification et la récupération des pigeons, garantissant ainsi l'efficacité et la fiabilité de ce mode de



Figure 2: Localisation des colombiers en 1913, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 3: Localisation des colombiers en 1914, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 4: Localisation des colombiers en 1915, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 5: Localisation des colombiers en 1916, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 6: Localisation des colombiers en 1917, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 7: Localisation des colombiers en 1918, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

communication⁽²²⁾. Il y avait aussi un but pour l'autorité locale de pouvoir effectuer des contrôles dans les colombiers, ce que nous développerons plus tard. Nous pouvons voir qu'en 1913 et 1914, une majorité écrasante des colombiers se trouvent à Nîmes⁽²³⁾. Nous voyons bien qu'assimiler toute forme d'élevage à une pratique rurale est un mythe. Il est évident que la majorité des élevages se trouvent dans des zones rurales, mais ce sont pour la plupart des pratiques à visée agricole, dans un but de production. De tels élevages sont exploités par des agriculteurs (vivants des activités de l'agriculture). La pratique de l'élevage colombophile n'est en revanche pas une pratique agricole, c'est une forme d'élevage dite de « loisir », autrement dit, les colombophiles ne sont pas des professionnels, mais des particuliers, passionnés. L'installation d'un colombier ne nécessite pas une place phénoménale ; quelques mètres carrés suffisent pour installer une infrastructure utilitaire. De fait, la pratique est tout à fait adaptée à la ville et nous le constatons à travers les chiffres qui nous sont donnés⁽²⁴⁾.

Nous pouvons ici constater que, dès 1914, un déclin se ressent : le nombre de colombiers diminue ; nous passons par exemple de 36 à 29 à Nîmes et ceux de Saint-Gilles, Soudorgues et Meyrannes disparaissent. Peu de grands changements en 1915, avec seulement deux colombiers de moins à Nîmes par rapport à l'année précédente. Seulement, en 1916, l'un des deux colombiers de Laudun disparaît, ainsi que celui de Pujaut. Nîmes perd encore quatre colombiers⁽²⁵⁾.

Le début de la période de conflit de la Première Guerre mondiale a eu un impact économique significatif⁽²⁶⁾. Les ressources limitées et les bouleversements économiques peuvent avoir conduit à des changements dans les priorités et les investissements de la population. Pour les colombophiles, et par conséquent des colombophiles, cela affecte potentiellement l'élevage de pigeons-voyageurs. Les fluctuations économiques de la guerre, y compris l'inflation, ont également eu un impact sur les coûts des céréales et la disponibilité de celles-ci⁽²⁷⁾, céréales (pour nourrir les pigeons).

Nous constatons que le nombre de colombiers dans le département continue de diminuer en 1917, avec la perte du colombier d'Aigues-Vives et Nîmes perd encore six colombiers⁽²⁸⁾. En 1918, c'est le colombier d'Anduze qui disparaît du tableau de recensement⁽²⁹⁾. Nous pouvons une nouvelle fois supposer des problèmes économiques liés au conflit ; les difficultés économiques et les coûts associés à l'entretien des colombiers peuvent avoir influencé certains colombophiles à réduire ou abandonner leurs activités. Il y a peut-être aussi une prise de conscience dans l'importance de cette activité en période de conflit. La colombophilie était au départ une activité loisir pour les colombophiles. La vie pendant la guerre pouvant être marquée par des perturbations constantes, nous pouvons supposer que certains colombophiles ont peut-être souhaité trouver des activités plus stables, moins engagées. Tout cela ne sont que des hypothèses.

En 1919, le nombre continue de baisser avec la perte de deux colombiers à Nîmes⁽³⁰⁾. En 1920, la décadence est

(22) Florence Calvet, Jean-Paul Demonchaux, Régis Lamand et Gilles Bornert, « Une brève histoire de la colombophilie. Les sièges de l'autorité militaire », *Revue historique des armées*, n°248, 2007.

(23) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1913 et 1914.

(24) Florence Calvet, Jean-Paul Demonchaux, Régis Lamand et Gilles Bornert, « Une brève histoire de la colombophilie. Les sièges de l'autorité militaire », *Revue historique des armées*, n°248, 2007.

(25) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement

1916.

(26) Raymond Huard, *A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919*, Uzès : Inclinaison, novembre 2011.

(27) Raymond Huard, *A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919*, Uzès : Inclinaison, novembre 2011.

(28) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1917.

(29) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1918.



Figure 8 : Localisation des colombiers en 1919, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 9 : Localisation des colombiers en 1920, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

encore plus marquée avec une perte totale de six colombiers, (cinq à Nîmes et celui de Saint-Maximin)⁽³¹⁾. Nous pouvons supposer qu'avant la guerre, les concours de rapidité de pigeons-voyageurs étaient populaires en tant que sport et loisir. Cependant, l'après guerre a pu voir un déclin de l'intérêt pour ces activités, en partie en raison

des traumatismes liés à la guerre et des changements dans les loisirs « préférés »⁽³²⁾. La société d'après guerre a été fondamentalement changée. La guerre a été un catalyseur de changements sociaux. Les attitudes envers le rôle des individus ont pu évoluer. Comme dans le reste de la France, le Gard a subi des pertes humaines

importantes pendant le conflit (13 867 morts ou disparus)⁽³³⁾. La perte de vies humaines a eu des répercussions émotionnelles et économiques, laissant de nombreuses familles endeuillées et des communautés affectées, qui se sont peut-être terrées sans vouloir continuer une activité. Comme nous l'avons vu précédemment, la guerre a entraîné



Figure 10 : Localisation des colombiers en 1921, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

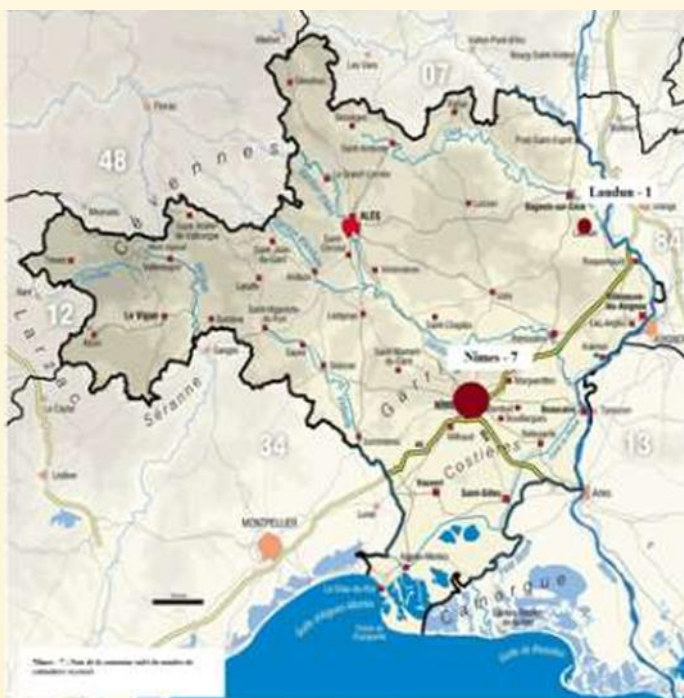


Figure 11 : Localisation des colombiers en 1922, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

(30) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1919.

(31) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1920.

(32) Florence Calvet, Jean-Paul Demonchaux, Régis Lamand et Gilles Bor-

nert, « Une brève histoire de la colombophilie. Les sièges de l'autorité militaire », Revue historique des armées, n°248, 2007.

(33) Huart, Raymond, A l'arrière du front Le Gard, un département mobilisé 1914-1919, Uzès, Inclinaison, novembre 2011. p.138.



Figure 12 : Localisation des colombiers en 1923, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Figure 13 : Localisation des colombiers en 1924, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

des changements économiques importants. Certaines industries ont pu prospérer en raison de la demande accrue pendant la guerre, tandis que d'autres ont pu connaître des difficultés en raison des perturbations et des coûts associés au conflit. Certains colombophiles ont pu se retrouver dans une situation financière difficile ce qui, en raison du prix des céréales, n'a

pas permis le maintien de leur activité. D'autant que les problèmes liés à l'inflation fluctuent énormément selon les périodes de l'année, les demandes, et les problèmes de production⁽³⁴⁾.

Nous constatons encore en 1923 que la baisse du nombre de colombiers continue. Il y a de moins en moins de colombiers à Nîmes, et seulement un

nouveau à Bessèges. Le colombier de Gallargues n'est observé que pour l'année 1923 mais n'existe plus en 1924⁽³⁵⁾ mais n'existe plus. Seulement pour un an, peut-être un colombophile qui n'avait pas mesuré le travail qu'il faut associer à la pratique colombophile, ou qui n'a peut-être tout simplement pas su entraîner ses pigeons convenablement et qui se sont égarés



Figure 14: Localisation des colombiers en 1925 et 1926, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Localisation des colombiers en 1927, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

(34) Radio France culture, Christophe Farquet, Pierre-Cyrille Hautcoeur, La Première Guerre mondiale constitue un choc humain et financier d'une ampleur inédite. Alors que les années 1920, présentées comme les "Années folles", sont vues comme un moment de dynamisme économique fort, la période de l'après-guerre est aussi un moment de grandes instabili-

tés financières. Écouté sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/1920-des-anneesfollement-prosperes-5840922>.

(35) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1923 et 1924.



Figure 16: Localisation des colombiers en 1928, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>



Localisation des colombiers en 1929, fond de carte contemporain consulté sur : <https://www.actualitix.com/carte-gard.html>

pendant l'entraînement. Quoiqu'il en soit, ce colombophile ne revient plus dans les sources⁽³⁶⁾. Il ne reste donc en 1924 que 6 colombiers au total dans le département⁽³⁷⁾.

A partir de 1927, en revanche, le nombre de colombiers remonte doucement. Un foyer dominant à Bessèges prend le pas sur Nîmes qui ne compte plus qu'un seul colombier contre sept à Bessèges en 1929. Mais alors pourquoi ce retour ? De la même manière, nous ne pouvons émettre que des hypothèses. En 1927, cela fait désormais neuf ans que la guerre est terminée. Le lent retour des pratiques colombophiles sportive (courses de pigeons-voyageurs) peut avoir créé un engouement d'une autre génération, pour les compétitions sportives. Il se peut également que des groupes de passionnés de colombophilie aient travaillé activement pour promouvoir et revitaliser la pratique après la période guerre, ce qui a pris quelques années. La création en 1928 d'une nouvelle société colombophile à Bessèges⁽³⁸⁾ (que nous développerons plus tard) par exemple, a pu également contribuer à un regain d'intérêt dans cette partie du département pour cette pratique. Ces efforts de promotion et de sensibilisation de la part des colombophiles passionnés par de nouvelles organisations dédiées

ont sûrement contribué à faire connaître la pratique et à attirer de nouveaux adeptes. Nous pouvons également supposer une forme de nostalgie pour des pratiques traditionnelles plus développées avant la guerre, et donc une volonté de relancer cette activité. Nous pouvons donc dire que le nombre de colombiers entre 1913 et 1927 est totalement décroissant. Un certain nombre de facteurs peuvent être soulignés comme causes probables de cette baisse d'intérêt mais aucun ne peut être réellement attesté. C'est seulement à partir de 1927 que les colombiers vont timidement faire leur retour dans le département avec de nouveaux adeptes qui décident d'entrer dans cette pratique singulière. Mais ce retour est encore très loin de la situation colombophile d'avant-guerre dans le département.

B - Les sociétés colombophiles du département.

Il est important d'abord de revenir sur le rôle général des sociétés colombophiles, qu'elles soient du Gard ou d'ailleurs. Ces sociétés promeuvent de façon évidente l'élevage de pigeons-voyageurs ; les colombophiles de ces sociétés sélectionnent et élèvent des pigeons spécifiquement pour leurs compétences en matière de vol rapide à longue distance. Les sociétés colom-

bophiles organisent des compétitions (courses) de pigeons. Les pigeons sont transportés vers un lieu éloigné et ensuite lâchés, le but étant d'avoir le pigeon qui revient le plus rapidement chez soi. Les membres des sociétés colombophiles se retrouvent et partagent des informations sur les techniques d'élevage, d'entraînement et de soins des pigeons. Ces échanges contribuent à développer des méthodes d'élevage et d'entraînement plus efficaces. La possession d'excellents pigeons-voyageurs est source de prestige pour les colombophiles. En effet, gagner des compétitions renforce la réputation d'un éleveur et de son colombier. Ces sociétés ont donc pour rôle de promouvoir ces activités, de les développer et de les faire connaître au grand public. Enfin sur la période qui nous intéresse, les sociétés colombophiles ont collaboré avec les forces armées et le ministère de la Guerre en fournissant des pigeons pour des missions de liaison, mais nous développerons cet aspect plus tard.

Nous avons jusqu'en 1913 dans le Gard les traces de deux sociétés colombophiles : les « Aériens du Gard » et « l'Espérance du Gard ». Entre 1913 et 1928, nous n'avons plus que la société des « Aériens du Gard » dans les

(36) Voir recensement des années précédentes.

(37) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1924.

(38) Archives départementales du Gard, dossier R SUP118.

sources. Puis, une nouvelle société apparaît en 1928, « l'Hirondelle Bességeoise ». La société colombophile des « Aériens du Gard » est fondée en 1889. Son siège social se trouve à Nîmes et elle est classée comme « Fédération colombophile du Gard ». Nous pouvons retrouver dans des journaux que cette société est nommée comme « société colombophile militaire »⁽³⁹⁾. L'aspect militaire est mis en avant. En effet, ces sociétés sont sous la responsabilité et le contrôle du Ministère de la Guerre⁽⁴⁰⁾. Les pigeons pouvant être utilisés pour des fins stratégiques de communication, le Ministère de la Guerre jouait un rôle dans la législation de ces sociétés, il légiférait dessus afin de pouvoir réquisitionner annuellement des pigeons à des fins militaires ce. En 1914, cette société est composée de 12 membres⁽⁴¹⁾ sur les 36 colombophiles recensés dans le département⁽⁴²⁾. Parmi les 12 membres, nous pouvons le François Millau (président), Ferdinand Puech (secrétaire) et officier de l'ordre du Mérite Agricole (obtenu en 1910 pour ses activités colombophiles)⁽⁴³⁾ ou encore Jeanne Grezan (simple membre et seule femme colombophile du département). Cette société ne représente en 1914 qu'un tiers des colombophiles du département. Nous pourrions alors nous demander si l'adhésion à une société colombophile est obligatoire pour pouvoir tenir un colombier et des pigeons-voyageurs ? Si le Gard recense en 1914 36 colombophiles, 12 seulement sont affiliés à la société militaire des « Aériens du Gard », cela montre bien que l'adhésion n'est pas obligatoire. Il n'est d'ailleurs pas mentionné dans les loi et décret du 22 juillet 1896 l'obligation d'adhésion à une société⁽⁴⁴⁾.

La société « l'Espérance du Gard » dont le siège se trouvait à Nîmes ne donne plus signe d'existence après

1913, pourtant, son président Émile Chabrol⁽⁴⁵⁾ continue de figurer sur les recensements jusqu'en 1922⁽⁴⁶⁾. Dans les journaux locaux, cette société n'est pas qualifiée de société colombophile « militaire ». Elle ne figure pas non plus sur les tableaux annuels indiquant les Associations Colombophiles à admettre aux Concours de l'État⁽⁴⁷⁾. Elle n'apparaît que dans des journaux locaux. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse qu'au commencement de la période de tensions politiques, seules les sociétés colombophiles militaires étaient admises aux concours de l'État. Ces concours sont organisés par l'État français et conçus pour évaluer les performances des pigeons-voyageurs dans des situations spécifiques, telles que la rapidité de livraison des messages plus ou moins lourds, sur de longues distances, ou dans des situations particulières. Notamment celles qui entraîneraient des pigeons à des fins militaires, pourraient avoir le droit de continuer leurs activités afin de pouvoir fournir annuellement des pigeons à l'autorité militaire. « L'Espérance du Gard » n'ayant pas ces qualifications militaires (seulement la pratique du concours de vitesse à échelle locale) ne pourrait donc plus entraîner ni maintenir une activité à partir de cette période de conflit, Cette société ne répondrait pas non plus aux besoins du Ministère en termes de réquisitions. La société aurait tout simplement pu être dissoute sans pour autant que ses membres comme Émile Chabrol ou Jeanne Grezan (aussi membre des « Aériens du Gard ») cessent leur activité colombophile. Par son nom et l'utilisation du terme « espérance », nous pouvons postuler que cette société était de tendance protestante. Nîmes était une ville où le protestantisme avait une présence notable. En effet, Nîmes possède plus de 5 paroisses protestantes. La notion d'espérance était significative dans la

spiritualité protestante. Pour beaucoup de protestants, l'espérance ne se limite pas à un avenir lointain, mais elle agit également comme une force motrice dans la vie quotidienne. Elle inspire l'action éthique, la justice sociale et le service envers les autres. L'idée que Dieu est à l'œuvre dans le monde et qu'un avenir meilleur est promis à ceux qui font le bien sur cette terre.

Nous pouvons également relever la probable « concurrence » entre ces deux sociétés nîmoises dont l'une aurait fait les frais du déclin du nombre de colombophile à Nîmes et de façon générale dans tout le département.

Les sociétés des « Aériens du Gard » et de « l'Espérance du Gard » étaient en 1911 et 1913 reconnues comme sociétés françaises patriotiques et militaires⁽⁴⁸⁾. Nous n'avons pas après 1913 de documents attestant de cette classification. Les sociétés colombophiles par les entraînements et leur collaboration avec l'autorité militaire font parties des sociétés affiliées au Ministère de la Guerre et par conséquent sont considérées comme militaires. Il est probable que dans ces reconnaissances, il y a également une part de relationnel. Les dirigeants d'une société, s'ils ont de bons rapports avec l'autorité administrative locale, peuvent prétendre à des reconnaissances de ces dernières. A partir de 1928, une nouvelle société voit le jour, « l'Hirondelle Bességeoise »⁽⁴⁹⁾, en effet comme nous allons le voir, depuis 1927, la commune de Bessèges connaît un véritable essor de colombophiles, et prend le dessus sur Nîmes. A tel point que nous n'avons plus de traces dans les sources à notre disposition de la société des « Aériens du Gard » après 1923. Il est important de noter que les sociétés étaient intracommunautaires. Elles regroupaient uniquement des colom-

(39) Le Républicain du Gard, Le programme de la Fête Nationale, Nîmes : [s.n.], 11 juillet 1912, consulté sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53554346f/f2.item.r=%22les%20a%C3%A9riens%20du%20gard%22.zoom>.

(40) Patrick Coiffier, Les Pigeons Soldats 1914 1918, Quévreville-la-Poterie : autoédition, 2020, p.19.

(41) Archives départementales du Gard, dossier R SUP118, Pigeons voyageurs, affaires terminées.

(42) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, recensement 1914.

(43) Le Républicain du Gard, Mérite agricole, Nîmes : [s.n.], 23 janvier 1910, consulté sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53553545d/f3.image.r=%22Les%20a%C3%A9riens%20du%20Gard%22?rk=64378;0>.

(44) Archives départementales du Gard, dossier R SUP118, Loi et décret du 22 juillet 1896.

(45) Journal officiel de la République française. Lois et décrets, Paris : journaux officiels, 18 octobre 1903, consulté sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6518818m/f3.image.r=%22L'Esp%C3%A9rance%20du%20Gard%22?rk=42918;4>.

(46) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, Recensement 1922.

(47) Archives départementales du Gard, dossier R SUP118, Pigeons voyageurs, affaires terminées.

(48) Annuaire général des sociétés françaises patriotiques et militaires, Paris : F. de Solières, 1 janvier 1913, p. 637, consulté sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k14219641/f637.item.r=%22Les%20a%C3%A9riens%20du%20Gard%22>.

(49) Archives départementales du Gard, dossier R SUP118, Pigeons voyageurs, affaires terminées.

bophiles résidant dans la vile, probablement pour des questions de mobilités de l'époque. Les colombophiles de ces sociétés, malgré leur reconnaissance à échelle nationale et la conscience qu'ils ont de leur rôle patriotique, restent avant tout des passionnés d'élevage et compétitions. La première des vocations pour ces colombophiles est la passion. L'élevage de pigeons-voyageurs ne peut exister qu'uniquement grâce à la passion de ces colombophiles. Les sociétés permettent de « nourrir » cette passion à travers les différents lâchers et regroupements qu'elle organise. Elles ont donc intérêt de faire connaître l'activité colombophile au public, pour, peut-être, inciter de futurs passionnés à se lancer dans cette activité. La société doit promouvoir la colombophilie, et pour cela, participer à rencontres plus larges que celles organisées par des fédérations colombophiles. Elle doit joindre son activité avec un public varié. C'est probablement dans cette optique qu'apparaît dans les sources des lâchers de pigeons que ces sociétés colombophiles effectuaient de façon fréquentes lors de Fêtes Nationales ou d'événements locaux⁽⁵⁰⁾. De cette même manière, les vols de pigeons offrent un spectacle impressionnant au public présent, en particulier lorsque c'est un groupe de plusieurs pigeons lâchés simultanément. Le public connaît généralement peu voire pas l'activité liée aux pigeons-voyageurs. La présence des colombophiles est également un moyen d'établir du lien humain entre des spécialistes et du public, ce qui peut contribuer à essayer de « recruter » de nouveaux futurs colombophiles.

En dehors du rôle des sociétés, les lâchers de pigeons lors de ces événements sont souvent associés à la liberté en raison de leur capacité à voyager sur de longues distances et à revenir chez eux. Nous pouvons voir à travers cela tout un symbole patriotique : plusieurs pigeons-voyageurs du pays ont été décorés de médailles militaires pour leurs services exceptionnels. En France, par exemple, des médailles spéciales telles que la Médaille Militaire et la Croix de Guerre ont été dé-

cernées à certains pigeons qui ont contribué à l'effort de guerre en transmettant des messages cruciaux. L'exemple le plus connu est celui du pigeon « Vaillant », qui le 4 juin 1916, à Verdun, est envoyé par le commandant Raynal, coïncé avec ses troupes dans le Fort-de-Vaux entouré par les Allemands. la situation est désespérée. Le commandant rédige un ultime message sur lequel est écrit : « *Nous tenons toujours mais nous subissons une attaque par les gaz et les fumées dangereuses. Il y a urgence à nous dégager [...]* C'est mon dernier pigeon. ». Désorienté par la fumée, le pigeon arrive, mourant, au colombier de la citadelle de Verdun, ce qui a permis au commandant et à ses troupes d'être libéré⁽⁵¹⁾.

Nous pouvons donc dire que les sociétés colombophiles ont fourni un cadre pour la compétition entre colombophiles passionnés. Les concours locaux ont renforcé les liens communautaires, permettant aux participants de partager leur passion tout en élevant le niveau de compétition. Les rencontres régulières, les discussions sur les techniques d'élevage, et la préparation des pigeons pour les concours ont créé des liens sociaux étroits au sein de ces sociétés de regroupement de passionnés. Pendant les périodes de conflit, les sociétés colombophiles ont été mobilisées pour soutenir les efforts de guerre en continuant les entraînements de pigeons qui étaient utilisés comme



Figure 18: Archives départementales du Gard, Dossier R SUP118, Affiche 1925.

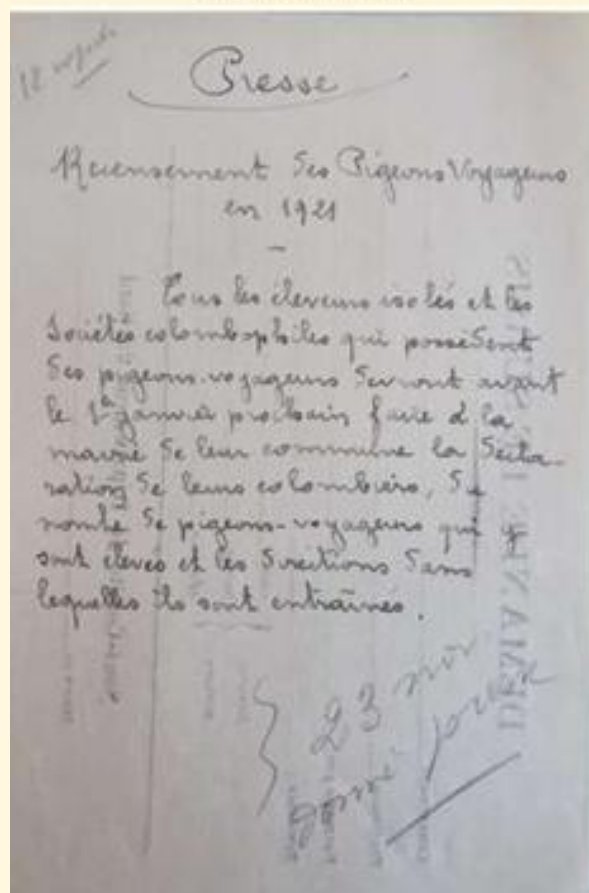


Figure 19: Archives départementales du Gard, dossier R SUP118, presse.

(50) Le Républicain du Gard, Fête Nationale du 14 juillet 1913, Nîmes : [s.n.], 11 juillet 1913, consulté sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53553834n/f3.image.r=%22les%20a%C3%A9riens%20du%20Gard%22?rk=300430;4>.

(51) <https://www.ouest-france.fr/culture/histoire/guerre-14-18/commemorations-14-18/4-juin-1916-le-jour-ou-le-pigeon-vaillant-est-cite-lordre-de-la-nation-6045822>.



Figure 20: Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, note de service du maire de Laudun en 1913.

Nom	Adresse	Date de l'arrêté d'autorisation	Observations
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	
M. le Maire de Laudun	Laudun	22 juillet 1922	

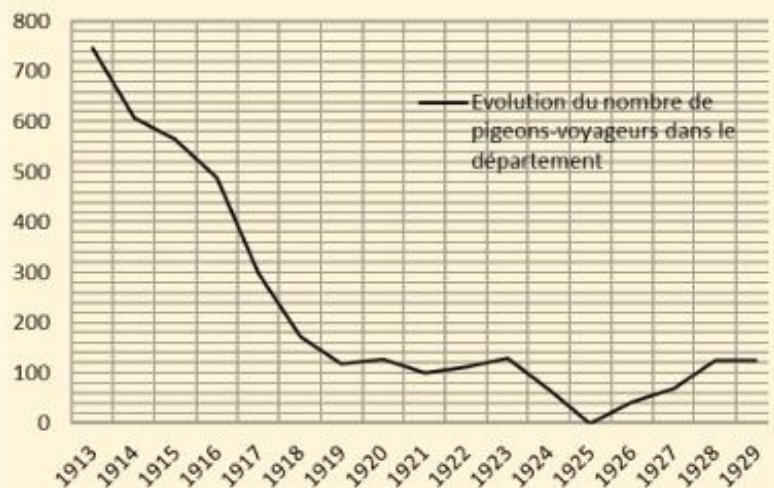
Figure 21: Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, Recensement des pigeons-voyageurs de 1922.

messagers fiables. Les sociétés ont souvent coopéré avec les autorités militaires à échelle même nationale avec les concours de l'État, visant à renforcer les capacités des pigeons-voyageurs dans des situations singulières.

c) Les recensements de pigeons-voyageurs.

Chaque année depuis les législations du 22 juillet 1896, sont effectués des

éviter les trafics, par conséquent il garde une main-mise sur la colombophilie en la légiférant. Le pigeon-voyageur est un outil de communication, de fait il peut être utilisé par quiconque à des fins de collaboration avec un « ennemi » ce qui pourrait nuire à la sûreté de l'État. C'est dans ce but que cet article vise à punir toute infraction liée aux pigeons-voyageurs et que la pratique du recensement est effectuée. Les autorités locales sont assermentées pour effectuer des contrôles chez qui-



Dessin 1: Graphique réalisé par Pierre Barrot Doré, montrant le nombre de pigeons-voyageurs recensés dans le département du Gard entre 1913 et 1929.

recensements des colombophiles de chaque département et de leurs effectifs. Ces recensements ont pour but de contrôler, de recenser les propriétaires, de connaître la population de pigeons-voyageurs, mais surtout de dissuader tout élevage clandestin⁽⁵²⁾.

L'élevage clandestin est une activité punie par l'article 4 de la loi du 22 juillet 1896 : « Art. 4. Sera punie d'une amende de cent à cinq cents francs (100 à 500 fr.), toute personne en contravention aux prescriptions des articles 1 et 2. Sera punie, en outre, d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, toute personne qui aura employé des pigeons voyageurs à des relations nuisibles à la sûreté de l'État⁽⁵³⁾ ».

L'État veut absolument

conquie posséderait de façon illégales des pigeons-voyageurs. Les colombophiles recensés peuvent aussi faire l'objet de contrôle.

A compter du 1^{er} octobre 1896 (date de l'application des loi et décret du 22 juillet 1896), chaque colombophile doit se déclarer en mairie avant le 1^{er} janvier, il doit attester de la légalité de son installation par les autorisations qui lui auront été prescrites, il doit également renseigner le nombre de pigeons que contient son colombier. Suite à cela, le Maire de la commune doit faire parvenir à la préfecture de son département une « note de service » rendant compte du nombre de colombiers présents sur sa commune, de la bonne légalité de ces colombiers (ayant reçu les autorisations prescrites par les loi et décret du 22 juillet 1896). Une note de presse est envoyée et publiée chaque année avant le recensement afin de rappeler à la population l'obligation de se recenser. Des affiches sont également placardées dans chaque mairie de chaque commune.

Avec les notes de services que rendent les maires, les préfectures établissent des tableaux de recensement dans lequel figurent : noms et prénoms des colombophiles - Domicile (commune) - Date de l'arrêté d'autorisation - nombre de pigeons-voyageurs total (entraînés, reproducteurs et pigeons de marche⁽⁵⁴⁾).

Le graphique ci-après montre une baisse significative du nombre de pigeons-voyageurs recensés entre 1914

52) Archives départementales du Gard, Affiche recensement des pigeons-voyageurs en 1898, dossier R SUP058.

53) Archives départementales du Gard, Dossier R SUP118, Loi du 22 juillet

1896 relative aux pigeons-voyageurs.

54) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117, notes de services des Maires de communes.

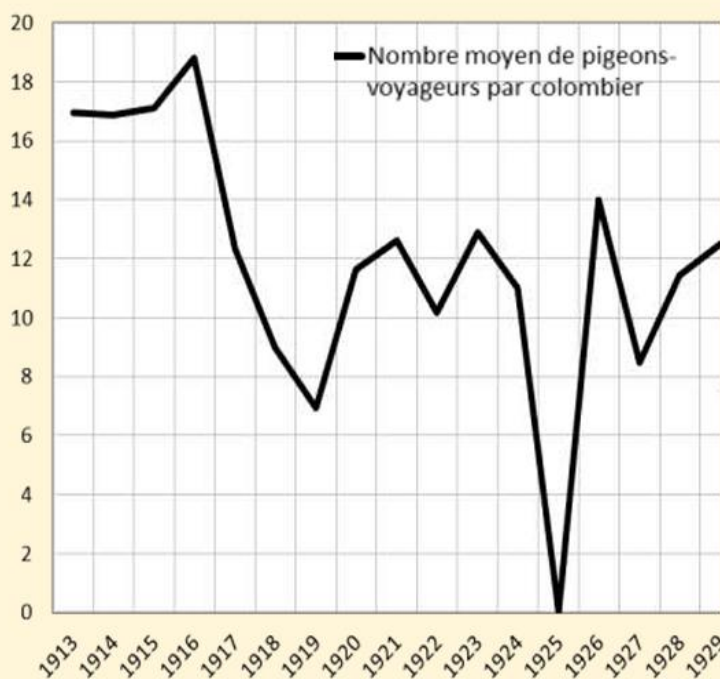


Figure 22: Graphique par Pierre Barrot Doré sur le nombre moyen de pigeons-voyageurs par colombier entre 1913 et 1929

et 1919, période de conflit où les réquisitions se sont accentuées et les colombophiles diminués. La chute du nombre de pigeons-voyageurs dans le département est à lier avec la chute du nombre de colombophiles. La période n'était de fait pas propice au développement de l'activité du nombre de pigeons pour l'année 1925. Nous pouvons alors dire que la Première Guerre mondiale, même sur un territoire indirectement touché, a eu un impact significatif sur l'activité colombophile. Elle a contribué à un très fort déclin de la pratique colombophile dans le département et probablement dans le reste de la France. Pour donner quelques chiffres, en 1913, colombophile. Nous pouvons alors émettre plusieurs suppositions sur cette baisse significative. Les colombophiles ont pu être enrôlés sur le front et par conséquent ont dû stopper leur activité. D'autres pourraient avoir pris conscience de l'importance du pigeon-voyageur dans cette période de conflit, et par peur de représailles, auraient stoppé leur activité. D'autres auraient pu voir l'ensemble de leurs oiseaux, réquisitionnés pour le front. Tout cela ne reste que des théories pour lesquelles nous n'avons aucun moyen d'attester avec les documents à

notre disposition. De plus, nous constatons globalement que même après 1919, le nombre de pigeons peine à remonter, voire ne remonte presque pas⁽⁵⁵⁾. Nous n'avons pour ce graphique pas de chiffre du nombre de pigeons pour l'année 1925. Nous pouvons alors dire que la Première Guerre mondiale, même sur un terri-

toire indirectement touché, a eu un impact significatif sur l'activité colombophile. Elle a contribué à un très fort déclin de la pratique colombophile dans le département et probablement dans le reste de la France. Pour donner quelques chiffres, en 1913 sont recensés 44 colombiers dans tout le département, avec comme vu précédemment une forte concentration à Nîmes. Au total 661 pigeons à Nîmes sur 746, A Pujaut, M. Antoine Teissier dont nous reparlerons plus tard ne possède que 4 pigeons. A Anduze 10 pigeons, à Saint-Gilles 24 pigeons, à Aigues-Vives 7 pigeons, à Laudun 34 pigeons pour deux éleveurs, Soudorgues 2 pigeons et à Meyrannes 4 pigeons. En 1916 sont recensés 26 colombiers, dont 22 à Nîmes pour 446 pigeons sur 489 pour le département. A Anduze 9 pigeons, à Saint-Maximin 14 pigeons, à Laudun 15 pigeons, à Aigues-Vives 5 pigeons. En 1919, sont recensés 17 colombiers, dont 15 à Nîmes pour 90 pigeons sur un total de 118 sujets. 8 à Saint-Maximin et 20 à Laudun⁽⁵⁶⁾.

Le graphique (page suivante) a pour but de montrer le nombre moyen de

pigeons-voyageurs par colombier entre 1913 et 1929. Nous pouvons constater le pic est atteint en 1916 et le niveau le plus bas en 1919. Nous n'avons pas comme pour les recensements du chiffre pour l'année 1915⁽⁵⁷⁾. Le nombre est en effet assez variable mais se situe entre 8 et 14 après la Première Guerre mondiale (du moins entre 1920 et 1929). Il est difficile d'évaluer les raisons possibles du nombre moyen de pigeons. Nous pouvons supposer par la forte chute d'entre 1916 et 1919 des problèmes liés au réapprovisionnement en alimentation. En effet, les céréales qui servent à nourrir les pigeons sont probablement utilisées à des fins plus humanitaires, autrement dit à nourrir la population. Les colombophiles pouvant être restreint en matière de céréales, pourraient avoir réduit le nombre moyen de pigeons dans leur colombier. Tout cela ne relève que de suppositions dont nous ne pouvons rien affirmer.

Nous pouvons donc dire que la colombophilie gardoise a connu un très fort déclin à partir de la Première Guerre Mondiale pour des raisons qui nous sont difficiles à établir avec exactitude. Nous pouvons probablement penser que cette raison est liée à une multitude de facteurs et non pas à un événement en particulier. Le conflit, les surveillances militaires, les réquisitions, l'alimentation peuvent faire partie de ces facteurs contribuant à cette dégradation d'activité.

Malgré un fort travail des sociétés colombophiles, l'activité colombophile présente beaucoup de difficultés pour se maintenir dans le département, comme le montrent très bien les cartes de localisation des colombiers.

Nous pouvons penser que le déclenchement du conflit mondial a contribué à entraîner cette forte baisse. Nous devons alors voir l'activité colombophile sous le prisme de ce conflit qui a entraîné une forte mobilisation humaine dans tous les départements du pays. Ce qui n'a pas aidé au maintien de l'activité.

A Suivre ...

(55) Archives départementales du Gard, dossier R SUP117.

(56) Voir documents annexes sur les tableaux des recensements colombophiles de 1913 à 1929, consultés aux Archives départementales du Gard,

dossier R SUP117.

(57) Archives départementales du Gard recensement 1915, dossier R SUP117.



Sarah Ausseil - Christian Lafon - Pierre-Alexandre Jouhaud

ProNaturA était invité à « Animal Expo - Animalis show » les 3, 4 et 5 octobre 2025

ProNaturA a été invité une fois de plus à la dernière édition d'« Animal Expo 2025 » qui s'est tenue au Parc Floral de Vincennes du vendredi 3 au dimanche 5 octobre 2024, à l'initiative d'Exposalon, dirigé par Florence Delamoureyre, en partenariat avec Animalis.

Depuis plus de 30 ans c'est l'événement incontournable qui présente des animaux et accueille plus de 35 000 visiteurs sur les 2 jours d'ouverture au public. Il est présenté comme le plus grand salon de l'animal de compagnie, mais il accueille avec les chiens, chats et petits mammifères, des animaux de ferme, des poissons et reptiles. Plus de vingt associations de protection animale sont également sur place.

Nous avons été présents le vendredi pour les journées professionnelles, puis le week-end pour l'ouverture au public.

Exposalons et Animalis avaient en effet bien voulu mettre gratuitement à notre disposition environ 24 m² de stands que nous avons partagé.

ProNaturA n'existe que pour donner à tous les éleveurs les moyens de se

faire entendre, et de faire reconnaître leur compétence.

Nous avons donc contacté toutes les associations qui pouvaient être intéressées à bénéficier de cette opportunité à nos cotés.

Ce salon est original en plusieurs points :

- Interdiction de vendre : en effet, la mairie de Paris interdit la vente d'animaux sur ses terrains. Il y avait en revanche un stand d'adoption.
- Des podiums de présentation de différents types d'animaux avec interview par une journaliste spécialisée
- Des ateliers avec animaux : de petits espaces réservés par taxons où il pouvait y avoir des animations en direct avec le public.

Une grande part était donc faite à l'échange avec le public, et un contact physique direct était possible.

Étaient présents :

- Fédé Aqua (Fred Guérin) ;
- ProNaturA : Sarah Ausseil, Christian Lafon , Pierre Alexandre Jouhaud ,assistés de Christelle, Clélia et Elora Pélissier ;

- La région Île-de-France de l'UOF représentée par différents membres dont :

* M. Gassman, Président du Club du département et trésorier régional ;

* Antonio Duarte (élevage d'Antonio) et Jérôme Dreumond, deux éleveurs aviculteurs du Val de Marne (régionaux de l'étape !).

Organisation générale

Il y avait donc deux stands : un pour la Fédération Française d'Aquariophilie, non loin de Tetra, et celui de ProNaturA débordant d'oiseaux de lapins, et de poules.

Par ailleurs, nous avons eu des temps de podium presse pour présenter nos activités et nos animaux. Merci à Marie-Leti Burny la journaliste pour son écoute empathique.

Mention spéciale à nos participants pour leur dévouement : montage des stands et autres ...

Un très joli stand FédéAqua malgré l'absence d'électricité ...et une belle explication sur les substrats d'aquariums.

Merci à nos collègues de l'UOF – M. Gassman et son épouse qui n'ont cessé de donner des informations sur les activités des Clubs oiseau d'Île-de-France : la majorité du public les reconnaît ce qui est dommage ...

Sur l'aménagement, bravo à nos collègues aviculteurs Antonio et Jérôme, pour un montage et démontage express d'un stand très vivant ainsi qu'à notre Trésorier Christian Lafon et à sa famille : ses deux petites filles Clélia et Elora ont géré pratiquement de bout en bout la volière immersive, ce qui n'était pas, facile. En effet, sa fabrication en tissu rendait les fuites possibles, nécessitant une surveillance constante. Leur dévouement a rendu cette action efficace et sécurisante pour les oiseaux (qui le leur ont bien rendu - voir photos).

Christian Lafon a assuré comme toujours la communication sur les actions de ProNaturA France, sujet qu'il maîtrise d'autant plus qu'il est membre fondateur et « mémoire » de l'association. Il nous a rappelé que ProNaturA a été fondée ...à Animal Expo !

Nouveauté cette année : la volière immersive !

Nous avons donc de nombreux animaux : l'accent avait été mis sur une présentation en enclos vastes - pas de cages type exposition classique - pour les poules notamment et enclos pour les lapins.

Pour les oiseaux, nous avons obtenu cette année le montage d'une volière de 4 x 4 m. Végétalisée mode « tropi-





Étudiants de la MFR du Perche

cal », elle offrait la possibilité de rencontre « en direct » avec différents oiseaux évoluant en liberté.

Ces oiseaux représentaient trois continents :

- Afrique : inséparables personata ;
- Amérique du Sud : tous célestes ;
- Océanie : calopsittes, perruches ondulées.

Les visiteurs ont été enchantés de rentrer dans l'univers de ces oiseaux. Nous avons insisté sur les conditions de vie ordinaire des oiseaux d'élevage, en soulignant que la cage n'est qu'une étape transitoire pour les jugements et concours :

les représentants de l'UOF, de leur côté, insistent sur l'importance de ces jugements pour le processus de sélection et conservation.

Jerôme et Antonio sont intervenus coté poules et lapins.

Donc, une action donc complète de sensibilisation du grand public aux activités trop méconnues de nos élevages de sélection et conservation.

Remerciement spécial à M. Marc Altmayer, Directeur Régional et Kim Gauriot Cheffe de projet d'Animalis, pour la mise à disposition de trois cages - volières pour sécuriser les oiseaux la nuit.

Bref, ce Salon a été passionnant et fertile en échanges de toutes sortes qui nécessaires dans le contexte difficile actuel.

Nous avons apprécié :

- que ce salon travaille sur le lien homme-animal en mettant l'accent sur la pédagogie ;
- le concept de relation public/exposant : les animaux n'étaient pas isolés en cages mais disposaient d'un maximum d'espace et de contact ;
- la présence de nombreux étudiants en animalerie venus s'informer ;
- l'organisation des podiums et le temps de parole donné : excellent travail de Mme Marie Lety Burny dont l'écoute sensible et intelligente a permis des échanges nourris avec un public très intéressé (lapins, oiseaux) ;
- de pouvoir bénéficier de plus de 24 m² de stands attribués à ProNaturA et FédéAqua ce qui nous a permis de développer le contact entre nos animaux présentés et le public mais également d'organiser de véritables temps pédagogiques et d'échange entre public et participants, ce qui est très rare sur les salons.
- les synergies organisées avec Animalis : nous sommes très reconnaissants à

Exposalon, en lien avec Animalis, de nous avoir donné les moyens (volière immersive et cages volières), de présenter nos animaux dans des conditions de bientraitance qui ont été remarquées et appréciées par le public.

Bref une expo qui peut faire bouger les lignes....

Et l'avenir ?

Compte tenu du succès de la manifestation et de la qualité des échanges avec le public, nous regrettons que plus d'éleveurs et ne viennent montrer leur travail et faire reconnaître leurs compétences. Nous renouvelerons notre participation dès le mois de mars 2026 : le Salon ExpoZoo se tiendra vraisemblablement selon les mêmes principes, cette fois à la Porte de Versailles ; et éventuellement toujours l'an prochain pour l'édition « Animal expo ».

N'hésitez pas à signaler l'intérêt de votre association pour une participation, bien sûr gratuite.

N'oublions pas que même si les concours et la vente sont un aspect de nos élevages, il reste très interne et mobilisent peu le grand public. Nous avons été très étonnés de voir que la plupart des visiteurs nous demandaient - comme rien n'était à vendre - où trouver oiseaux, reptiles ou poules.

Beaucoup n'avaient la moindre idée de l'existence d'associations spécialisées et passionnés alors que, rien qu'en région parisienne, il en existe beaucoup.

Contactez-nous, nous vous ferons connaître ! ■



Christian Lafon et ses petites filles Clélia et Elora, +venue prêter main forte



Clélia, très appréciée de calopsittes



Espace volailles et lapins



Passage d'un influenceur Facebook sur le stand



Gérard Dreumon, Sarah Ausseil, Antonio Duarte et Elodie Pélissier

Région Île-de-France

Bilan d'Activité 2025 :

Une année riche en rencontres et en partages



Christian Lafon

À l'aube de 2026, il me semble essentiel de dresser un bilan exhaustif du travail accompli pour ProNaturA, en Île-de-France, au cours de l'année écoulée. Cette période a été marquée par de nombreux événements, tous riches en échanges, en convivialité et en moments humains inoubliables.

En janvier, nous avons été chaleureusement invités à l'exposition féline de Dammarie-les-Lys, organisée par l'Association Féline des Pays de Loire. L'accueil du président, Patrick Le Terrier, et de toute son équipe a été remarquable.

Pour moi, cet événement avait une saveur particulière : un véritable retour aux sources après plus de quinze années passées dans le milieu félin aux côtés de mon épouse. Des souvenirs merveilleux ont resurgi, rendant cette participation encore plus émouvante.

En mars, notre association a participé à Animal Expo, au parc des expositions de la Porte de Versailles, événement organisé par Exposalon.

Notre présidente, Sarah Ausseil, était présente, accompagnée de Pierre-



Alexandre Jouhaud et de moi-même. Elle y présentait des lapins « tête de lion », qui ont suscité une forte curiosité du public, avide de renseignements et d'échanges.

Ce rendez-vous a été marqué par une ambiance chaleureuse et de véritables retrouvailles.

En octobre, nous avons été conviés au Parc floral de Vincennes, un site relevant de la Ville de Paris et soumis, de ce fait, à certaines contraintes organisationnelles pour Exposalon.

Notre association était représentée par Sarah Ausseil, moi-même, ainsi que ma fille - elle aussi adhérente - accompagnée de mes deux petites-filles. Un moment familial précieux que je n'oublierai pas.

À la demande de l'organisation, nous avons monté et animé une volière immersive, permettant au public de découvrir au plus près perruches, calopsittes et autres espèces présentées par notre présidente.

L'accueil réservé par les visiteurs a été exceptionnel : les regards émerveillés, tant des enfants que des adultes, ont constitué pour nous une véritable récompense.

Nous avons également bénéficié du soutien de l'Union Ornithologique d'Île-de-France et avons eu la joie d'accueillir deux éleveurs :

- Antonio Duarte, éleveur de poules ;
- Jérôme Dreumon, éleveur de lapins. Tous deux ont présenté des spécimens ma-



gnifiques, représentatifs des races qu'ils élèvent avec passion. Cette diversité a véritablement enrichi l'événement.

En novembre, j'ai représenté notre association lors de l'exposition avicole de Brie-Comte-Robert, organisée par la Société Avicole Brie et Gâtinais, présidée par Gilles Guillet et son comité, dont l'organisation a été irréprochable.

J'ai eu la joie d'être assisté par mes deux petites-filles, ce qui a apporté une dimension encore plus personnelle et chaleureuse à cette participation.

Perspectives 2026

L'année 2026 débutera par notre présence à l'exposition féline de Dammarie-les-Lys, les 24 et 25 janvier, où nous tiendrons comme toujours le stand de ProNaturA.

Nous constatons que le public est en quête d'informations fiables et désire comprendre « le pourquoi du comment ». Il se montre désormais plus méfiant vis-à-vis des discours extrémistes et recherche des explications rationnelles, fondées sur l'expérience et la passion.

Notre association reste ouverte à toute proposition d'invitation : expositions, présentations, bourses et autres événements.

Il est important de rappeler que les membres de ProNaturA se déplacent à leurs frais. Pour ma part, j'interviens principalement en région parisienne ■



L'ÉLEVAGE AMATEUR EN DANGER

Entre pressions antisécistes et silence des professionnels



Des mesures politiques à double tranchant

Sous la pression de l'opinion et d'un certain activisme, les responsables politiques adoptent progressivement des mesures qui restreignent l'élevage non-professionnel.

On observe la mise en place de réglementations plus strictes : limitation du nombre d'animaux détenus, interdictions de certaines espèces exotiques, conditions de détention de plus en plus rigides, voire, à terme, interdiction pure et simple de la reproduction pour les non-détenteurs de certificats spécifiques.

Si certaines de ces mesures peuvent répondre à des problématiques réelles (mauvaise détention, abandons, trafics), elles sont souvent pensées sans concertation avec les acteurs de terrain. Elles risquent ainsi de fragiliser un tissu associatif et amateur pourtant essentiel à la préservation de certaines espèces, à la sensibilisation du public, et à la diffusion de bonnes pratiques.

Les professionnels : spectateurs d'un changement silencieux

Dans ce contexte, on pourrait attendre une réaction forte de la part des filières professionnelles : éleveurs agréés, commerçants animaliers, vétérinaires spécialisés, etc.

Pourtant, la mobilisation reste faible. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette prudence, voire cette inertie.

Tout d'abord, certains professionnels se sentent à l'abri : bénéficiant de statuts juridiques clairs et de structures solides, ils estiment que les restrictions viseront surtout les amateurs. Ce calcul est toutefois à courte vue. Car une fois les éleveurs non-professionnels réduits au silence ou exclus du paysage, les projecteurs se tourneront naturellement vers les acteurs commerciaux. ... S'il en reste !

Ensuite, il existe une forme de cloison-

Depuis quelques années, un vent de défiance souffle sur les activités liées à l'élevage animalier, même dans ses formes les plus modestes.

Les associations antisécistes, défendant une vision radicale du rapport homme-animal, multiplient les actions contre les pratiques d'élevage, y compris lorsque celles-ci sont réalisées à petite échelle, de manière responsable et passionnée.

Ce discours trouve aujourd'hui un écho croissant dans les sphères politiques, menaçant directement l'avenir de l'élevage amateur.

Plus surprenant encore : alors que les conséquences se dessinent à l'horizon, la plupart des acteurs professionnels du secteur demeurent silencieux. Cette absence de réaction soulève des interrogations.

Un mouvement antiséciste de plus en plus influent

L'antisécisme, longtemps marginal, est aujourd'hui mieux organisé, média-

tiquement visible et politiquement écouté. Son argumentaire repose sur une remise en cause fondamentale de toute forme de hiérarchisation entre espèces.

Il s'oppose donc à toute exploitation animale, y compris l'élevage, qu'il soit industriel, familial ou de loisir.

Certaines associations n'hésitent pas à cibler les éleveurs amateurs d'oiseaux, de poissons, de reptiles ou de petits mammifères, les accusant de « séquestration » ou de « reproduction forcée ».

Le débat public, souvent réduit à des oppositions caricaturales, donne parfois une tribune à ces discours sans nuance, reléguant les voix des éleveurs passionnés - qui sont pourtant les premiers défenseurs du bien-être animal - au second plan.

Cette évolution est préoccupante, car elle tend à criminaliser toute forme de détention animale, même encadrée et respectueuse.

nement entre le monde amateur et le monde professionnel.

Longtemps considérés comme des univers parallèles, ils communiquent peu, se comprennent parfois mal, voire se regardent avec une certaine méfiance. Ce manque de dialogue nuit à la construction d'un front commun face aux attaques idéologiques.

Enfin, une partie du secteur professionnel craint d'être associée à des pratiques jugées « sensibles » par le grand public.

Défendre l'élevage amateur reviendrait, pour certains, à se positionner en porte-à-faux avec une opinion perçue comme de plus en plus critique à l'égard de la captivité animale.

L'élevage amateur, un maillon essentiel et fragile

Il est pourtant crucial de rappeler le rôle irremplaçable joué par les éleveurs amateurs dans la connaissance, la préservation et la diffusion des espèces animales. Dans de nombreux cas, ce sont eux qui assurent la conservation de variétés rares, qui maintiennent une diversité génétique précieuse, ou qui

permettent au public de découvrir des espèces hors des sentiers battus, dans un cadre pédagogique et responsable.

Ces passionnés, souvent bénévoles et très investis, sont aussi un vivier de futurs professionnels. Ils transmettent des savoir-faire, des pratiques raisonnées, une culture du respect de l'animal.

Les priver de moyens d'agir, les décourager ou les stigmatiser, c'est porter atteinte à toute une filière, y compris dans sa composante économique.

Construire des alliances au lieu d'ériger des murs

Plutôt que de se replier ou de céder à la division, le monde de l'élevage, dans son ensemble, devrait envisager une réponse collective et concertée.

Associations, amateurs éclairés, professionnels du secteur, scientifiques et vétérinaires ont intérêt à se rassembler pour promouvoir un élevage éthique, encadré et respectueux du bien-être animal, loin des dérives que dénoncent à juste titre certaines ONG, mais aussi loin des excès idéologiques qui rejettent toute interaction homme-

animal.

Des initiatives existent : conférences, partenariats inter-associatifs, plateformes de dialogue avec les pouvoirs publics. Mais elles doivent être amplifiées, structurées et rendues visibles.

Il y a urgence à sortir de la passivité et à affirmer que l'amour des animaux ne se réduit pas à leur absence de captivité.

Conclusion

Le combat pour la reconnaissance et la survie de l'élevage amateur est un enjeu de société plus vaste qu'il n'y paraît.

Il pose la question de la place de l'animal dans notre quotidien, mais aussi de la liberté des citoyens à entretenir une relation équilibrée et enrichissante avec le vivant.

Il est temps que toutes les parties concernées, professionnels ou non, s'expriment, se défendent, et construisent ensemble, et internationalement, un avenir raisonnable et durable pour l'élevage ■

ProNaturA France et FédéAqua défendent les intérêts des associations et de leurs adhérents

Depuis l'arrêté du 14 février 2018, la tortue de Floride est inscrite sur la liste des espèces exotiques envahissantes. À ce titre, son introduction, sa détention, son transport, sa commercialisation et son échange sont interdits.

Cependant, les particuliers qui en détenaient déjà à la date de publication de l'arrêté pouvaient les conserver, à condition de les avoir déclarées en préfecture, de les maintenir en milieu clos et d'empêcher toute reproduction.

L'un de nos adhérents, vétérinaire, titulaire d'un certificat de capacité ainsi que d'une autorisation d'ouverture d'établissement pour cette espèce, en possède plusieurs à son domicile. Les règles de sécurité y sont scrupuleusement respectées : aucun risque de fuite et une stricte séparation des mâles et des femelles.

Toutefois, par méconnaissance, il n'avait pas procédé à la déclaration obligatoire, ce que la DDPP de son département



a récemment constaté.

Sur les conseils de notre service juridique, l'éleveur a aussitôt engagé une démarche de régularisation amiable.

Dans l'hypothèse où celle-ci n'aboutirait pas, une réunion conjointe entre l'éleveur, FédéAqua et ProNaturA a permis de préparer une réponse à caractère juridique.

Aux dernières nouvelles, une rencontre entre l'éleveur, la préfecture, la DDPP, la DREAL et FédéAqua a permis de clarifier la situation, et tout devrait se régulariser très rapidement ■



Adhésion 2026

Montant des cotisations (merci de cocher)

Personne physique : ☐ sans abonnement revue : 20 € ☐ Avec abonnement revue : 50 €

Personnes morales (abonnement systématique à la revue) :

Associations locales, clubs de races ... :

☐ Jusqu'à 150 membres : 50 € ☐ Au-delà de 150 membres : 80 €

☐ Associations nationales et internationales, groupements d'associations, fédérations : 350 €

Professionnels

☐ Commerce local : 40 € (sans abonnement revue)

☐ Enseignes nationales, enseignes franchisées, grossistes : 350 €

☐ Fabricants, industriels : 400 €

☐ **Abonnement supplémentaire à la revue** : 30 € (ne peut être souscrit sans adhésion)

Vous pouvez aider ProNaturA France en lui faisant un don. Reconnu comme association d'intérêt général, notre fédération est habilitée à délivrer des reçus fiscaux permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant du don.

Attention : la cotisation ne peut être considérée comme don.

Personne morale Merci de mentionner, ci-dessus, le nom de l'entreprise, de l'association ...		Adhérent individuel Nom - prénom	
Adresse pour contact			
Tel :		E. Mail :	
Associations : merci d'indiquer le nombre de vos adhérents			
Groupements, fédérations ... : merci d'indiquer le nombre de vos associations affiliées			
et le nombre total de leurs adhérents (même approximatif)			
Si vous êtes adhérents à d'autres unions, y compris internationales, merci de préciser la ou lesquelles :			
Adhérents individuels, merci de mentionner :			
La/les associations à laquelle/auxquelles vous êtes affilié :			
Votre type d'élevage :			

Cette demande d'adhésion doit être retournée :

- Par courrier, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de PRONATURA FRANCE à :
Christian LAFON, villa du Cèdre - 32, avenue Bertrand 94420 LE-PLESSIS-TRÉVISE.
- Par courriel, à l'adresse chlafon@orange.fr avec virement bancaire adressé à :
Pronatura France - IBAN : **FR76 3000 3039 5500 0372 7255 252** - BIC : **SOGEFRPP**
SIRET : 901 088 393 00011



Vous pouvez également nous rejoindre avec Hello Asso en scannant ce QR Code ou sur <https://is.gd/XNJ3Ai>

Conformément au règlement UE n° 2016/679, ProNaturA France s'engage à protéger les données personnelles de tous ses membres et personnes affiliées dans le cadre de l'exercice de ses missions. Nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité à l'adresse : <https://bit.ly/3F025tG>. Le fichier des adhérents ne sera jamais diffusé. Il n'est accessible qu'aux membres du CA chargés de la gestion des adhésions et des services aux adhérents.

ProNaturA France - 11, allée des Pins 24130 La-Force - 06 72 39 69 61

secrtaire@pronatura-france.fr - www.pronatura-france.fr - www.facebook.com/federationPronaturaFrance



Aquarium de Biarritz

Une nuit avec des requins : le seul endroit où ronfler devient un sport extrême

**L'Aquarium de Biarritz rouvre
les portes de son dortoir pour
visiteurs téméraires !**

**Date de bravoure :
vendredi 20 mars 2007**

Oui, vous avez bien lu : vous pouvez VRAIMENT dormir devant 1 500 000 litres d'eau et une meute de requins qui vous observeront paisiblement en se demandant si votre duvet (et pas que !) est comestible.

**Au programme d'une nuit
pas tout à fait comme les autres :**

Vendredi soir :

- **20h** : Rendez-vous devant la boutique. Moment parfait pour se demander pourquoi vous avez dit « oui » à cette idée ;
- **Installation** face aux requins, qui vous noteront de 1 à 10 sur votre technique de dépliage de matelas ;
- **20h30** : Dîner signé le restaurant « **Negua** ». Si vous entendez frapper sur la vitre c'est juste un requin qui veut s'inviter ;
- **21h** : Animation pédagogique avec **Thibault**, passionné, incollable et encore plus bavard quand il parle de dents aérées ;
- **23 h** : Extinction des lumières ... Bonne nuit ! Si vous faites un cauchemar, pas d'inquiétude : c'est normal, vous êtes dans une salle remplie de prédateurs.

Samedi matin :

- **08h30** : Petit déjeuner face au bassin. Les requins n'aiment pas les croissants, rassurez-vous ;
- **9 h - 9h30** : Visite inédite des espaces techniques du bassin des requin et tortues ; l'envers du décor sans avoir à enfiler de combinaison de plongée ... ou à signer votre testament ;

A prévoir :

Sac de couchage, matelas ou tapis de sol (les requins ont déjà les leurs), oreiller, pyjama, trousse de toilette et surtout votre sang-froid.

Tarif : 90 € par personne ;

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable... ou au moins plus responsable que les requins .

Réservation obligatoire :

Sur le site de l'Aquarium là où on clique, on règle et ... on assume :

<https://www.aquariumbiarritz.com/fr/nuit-avec-les-requins-aquarium-biarritz/>

**Une expérience croustillante de suspense , pimpée de pédagogie est totalement inoubliable...
même si vous le souhaitez.**



Troupeau de chèvres dans les rues de Paris - 1925/1930

Photo de presse/Agence Rol

Collection Bibliothèque Nationale de France

104681